

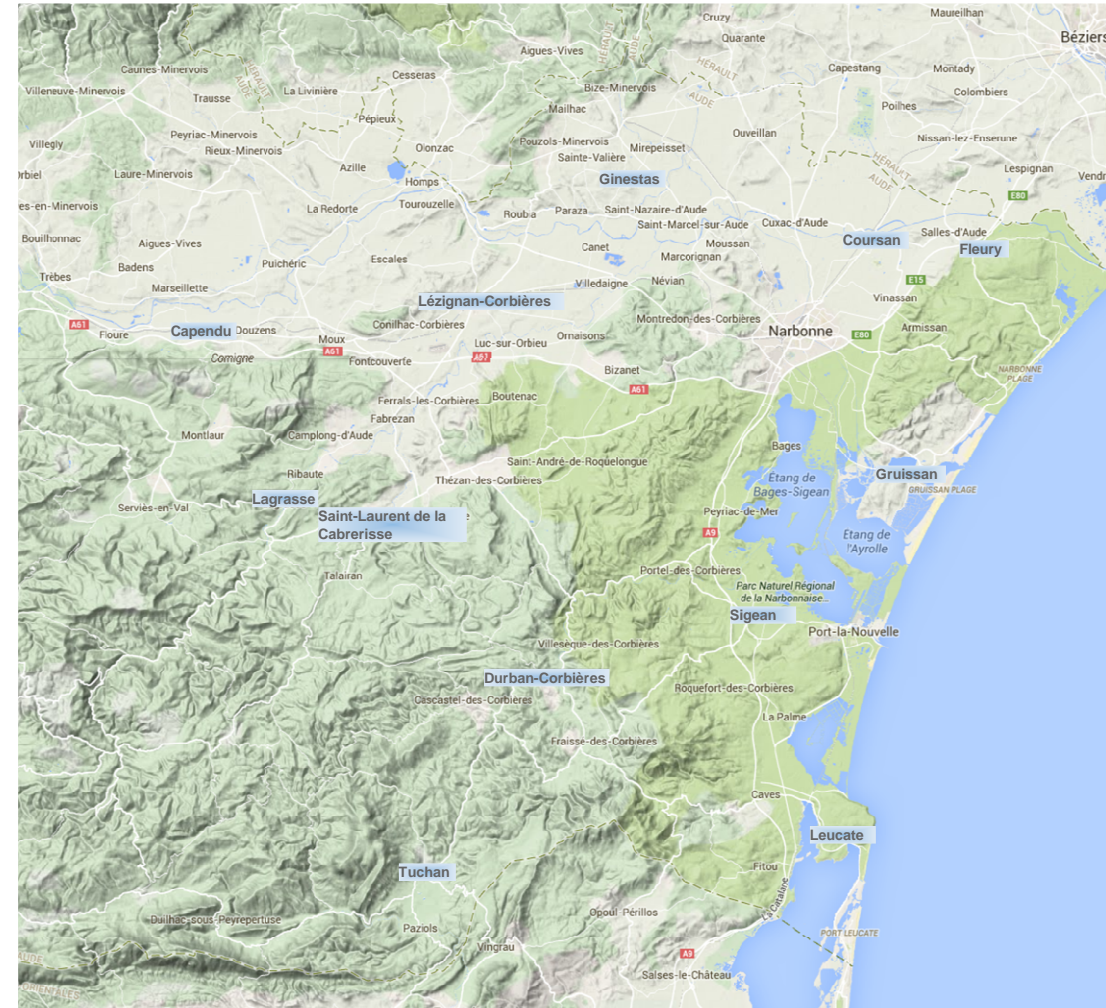
GAL Est Audois Candidature Leader Diagnostic de territoire



Le périmètre du GAL : un territoire de projet, rural et multipolaire

- Le relief du territoire du GAL permet de bien comprendre les vocations et l'organisation des flux du territoire. On peut distinguer trois grandes zones :
 - La plaine de l'Aude et la basse plaine, marquée par les autoroutes A61 et A9, mais également la D610 et D11 (la minervoise, axe Carcassonne-Béziers), la D609 (ancienne N113) et par le Canal du Midi ;
 - Les zones de relief que sont les massifs des Corbières et de la Clape marquées par la D611 (Axe Lézignan-Durban-Tuchan) et la D613 (Axe Narbonne-Mouthoumet) ;
 - La zone littorale qui prolonge la zone de relief, avec 50 km de côtes sableuses et de lagunes marquée par l'autoroute A9.
- Le climat du GAL est à dominante méditerranéenne avec des moyennes thermométriques élevées, un déficit en eau très marqué en été et des apports pluviaux abondants et irréguliers au printemps et à l'automne avec des caractères phénomènes météorologiques de type cévenole.

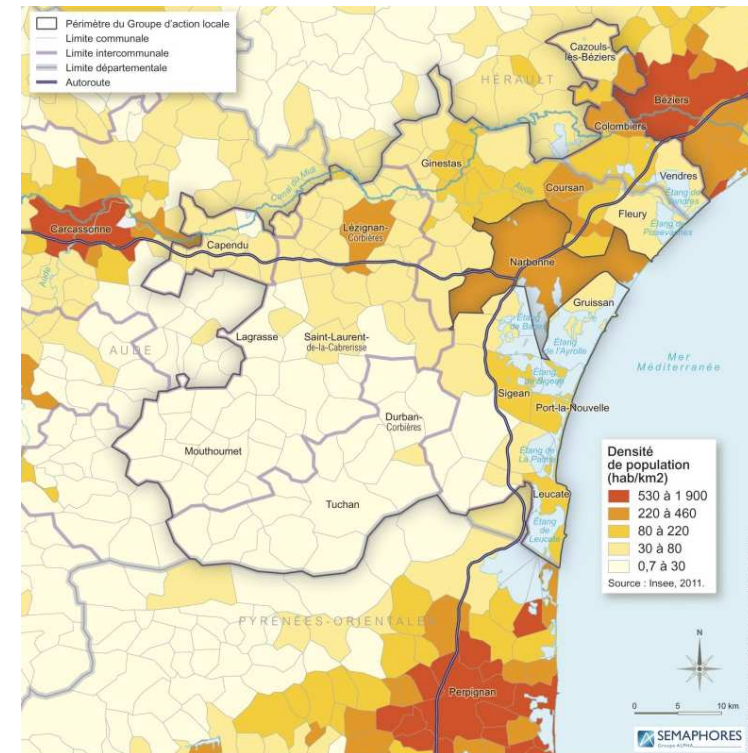
Cartographie des zones de relief



Le périmètre du GAL : un territoire de projet, rural et multipolaire

- **Composé de plusieurs micro bassins de vie en étroite interaction** entre eux, le territoire du GAL s'organise dans un maillage territorial complexe.
- **Les pôles de services** sont concentrés sur Lézignan-Corbières, Narbonne, Carcassonne, Béziers/Colombiers et dans une moindre mesure Perpignan. Les zones de chalandises de ces pôles urbains s'étendent sur l'ensemble des populations du GAL.
- **Le relief des Corbières** est marqué par un enclavement important, cependant son activité agricole dominante et ses richesses patrimoniales suscitent de nombreuses inter relations :
 - avec les villes centres, pourvoyeuses de services et de clients
 - par un tourisme rural et culturel en complémentarité des sites touristiques balnéaires et urbains
 - par des stratégies agricoles et des logiques de filières qui se construisent.
- De même, le massif de la Clape, situé entre la bande littorale et le pôle urbain de Narbonne, affirme une vocation à la fois agricole, touristique et environnementale, trait d'union entre la bande littorale et les zones de plaine bien desservies.
- Les zones de plaine, plus urbaines, sont des lieux d'échange qui polarisent les activités de transformation, de logistique et de transport. Ce sont également des terroirs agricoles irrigués où la pression foncière s'exerce de façon accrue.
- La zone littorale est un espace contraint, à la fois fragile et convoité avec un système d'étangs et de lagunes où un écosystème riche favorise le développement d'une biodiversité, mais également les activités humaines :
 - Activités industrielles et maritimes autour du port de commerce de Port la Nouvelle (3ème rang des ports français céréaliers, 9ème pour les produits pétroliers et 3ème port de commerce français en Méditerranée)
 - Activités de pêche et de salins de Gruissan et La Palme, criée de Port La Nouvelle. Activités ostréicoles et conchylicoles à Leucate et au port du Chichoulet à Vendres.
 - Terroir de vignes (massif de la Clape ainsi que Corbières, Corbières Maritimes, Minervois et Fitou)
 - Tourisme balnéaire, particulièrement en saison, largement développé depuis les années 1970 par la mission RACINE sur les 50 km de côte sableuse (Gruissan et Leucate mais aussi Port La Nouvelle, Fleury, Saint Pierre, Vendres).

Cartographie des densités de population en 2011 (nombre d'habitant par km²) – Insee 2011

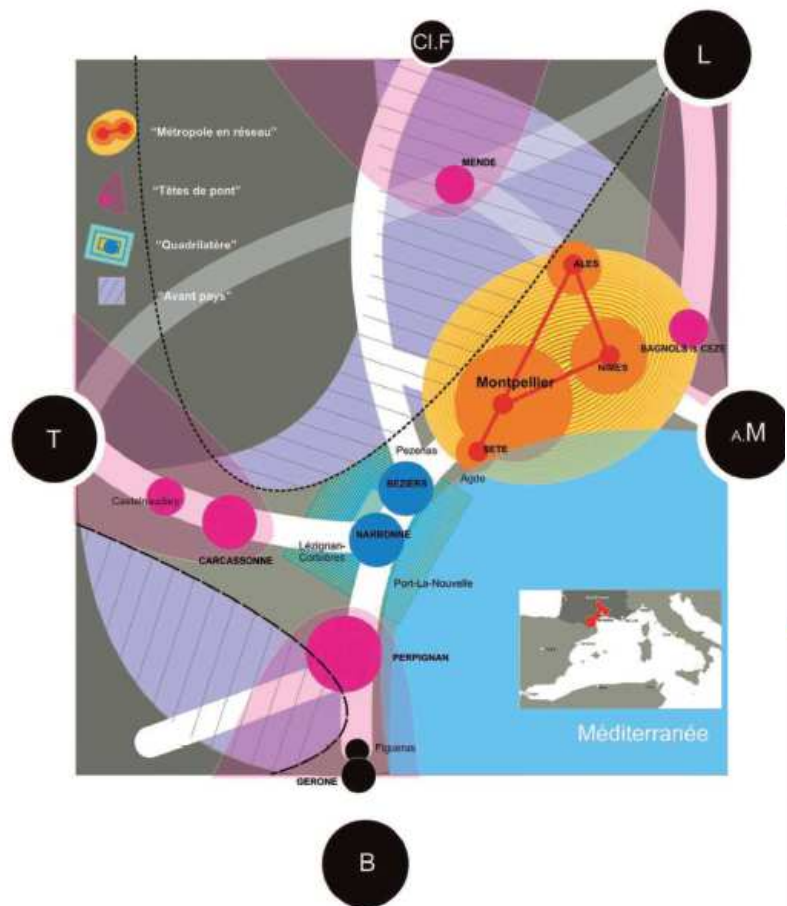


Un enjeu de complémentarité territoriale fort à développer autour des services à la population et du développement de l'économie et de l'emploi

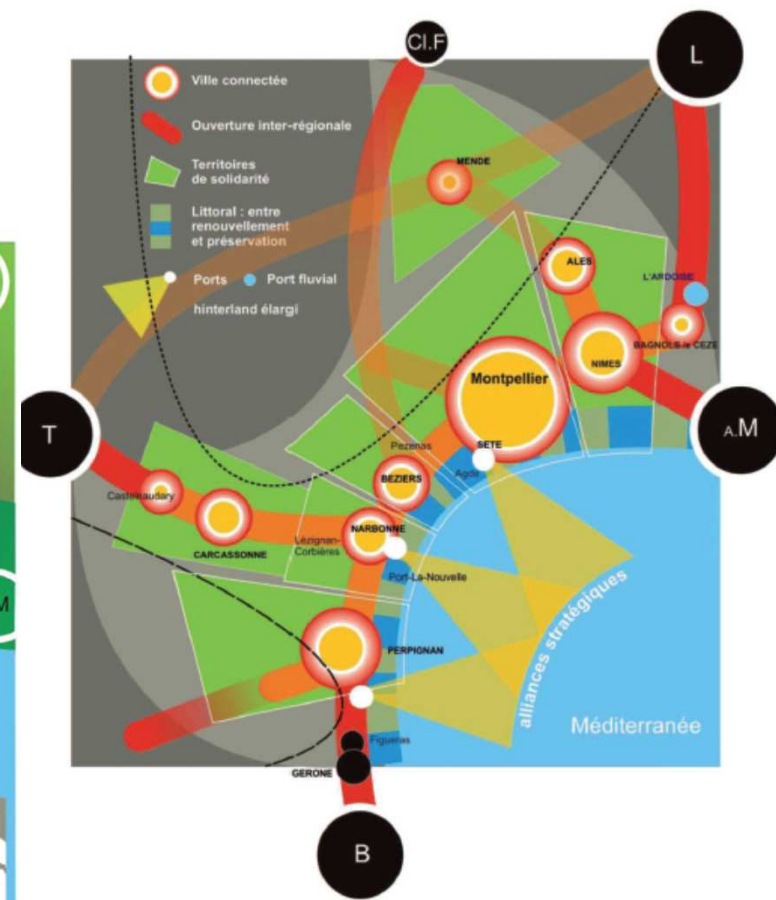
- ✓ Renforcer les liens entre les territoires pour que les services des pôles urbains puissent bénéficier aux populations les plus reculées ;
- ✓ Créer les coopérations économiques, touristiques, résidentielles qui favorisent les effets leviers sur l'emploi et la création de valeur ajoutée.

Le GAL : un territoire de synthèse des enjeux régionaux

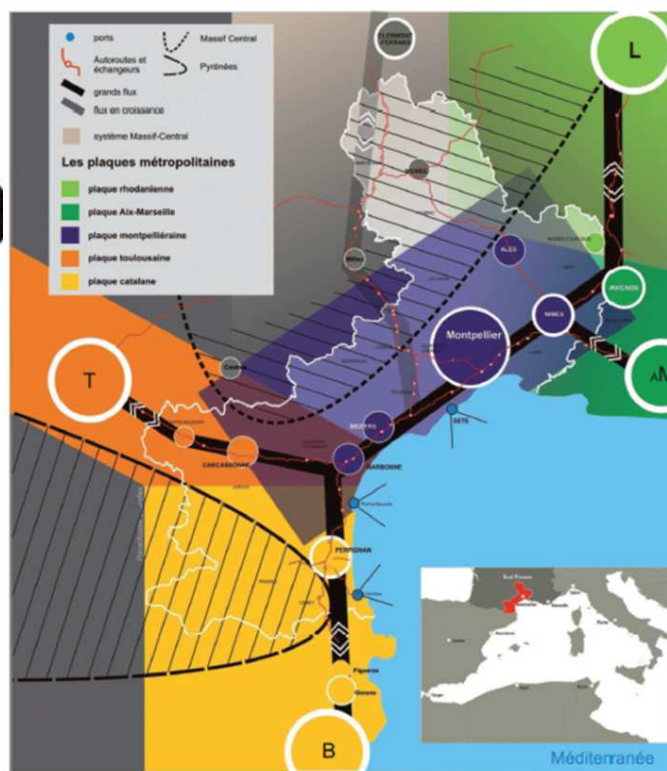
Carte de synthèse : Les territoires du Languedoc-Roussillon dans les dynamiques régionales



Les orientations stratégiques



Les plaques métropolitaines



Source : SRADDT de la Région Languedoc-Roussillon



Le périmètre du GAL : un territoire de projet

Le territoire du GAL est un territoire aux spécificités marquées déjà bien aguerri aux coopérations territoriales dans le cadre de la construction de territoires de projets autour :

- Du GAL des Pays Vignerons dans le cadre de la précédente programmation LEADER portant sur un périmètre plus large qui incluait le Pays Corbières Minervois, Le Grand Narbonne (hors Narbonne) et le Pays Carcassonnais.
- Du Pays Corbières Minervois qui couvre la CC de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois et la CC des Corbières et a mis en place depuis 15 ans des actions partenariales à l'échelle de ces 2 EPCI et au-delà.
- Du Pays Touristique Corbières Minervois qui couvre la CC de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois et la CC des Corbières.
- Des SCOT de la Région Lézignanaise et de la Narbonnaise ainsi que du SCOT du Biterrois.
- Du Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée qui s'étend sur près de 80 000 hectares et 50 Km de littoral méditerranéen. Le Parc naturel est géré par un syndicat mixte de gestion composé de communes situées pour la plupart sur le bassin versant du vaste complexe lagunaire qui constitue le cœur du Parc (étangs de Bages-Sigean, de Pisevaches et de La Palme) et le massif de la Clape.
- Du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion (commune de Leucate)
- Du futur Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes situé sur les contreforts des Pyrénées.
- Du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières (SMMAR) et les syndicats de bassin dont le Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) qui gère les espaces Natura 2000
- Du Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude – Projet Nysa dissous en 2011.

Le GAL est par ailleurs en partie situé en zone de Massif Pyrénéen (territoires situés en zone de revitalisation rurale).

Les zonages des projets de coopération sur le territoire du GAL

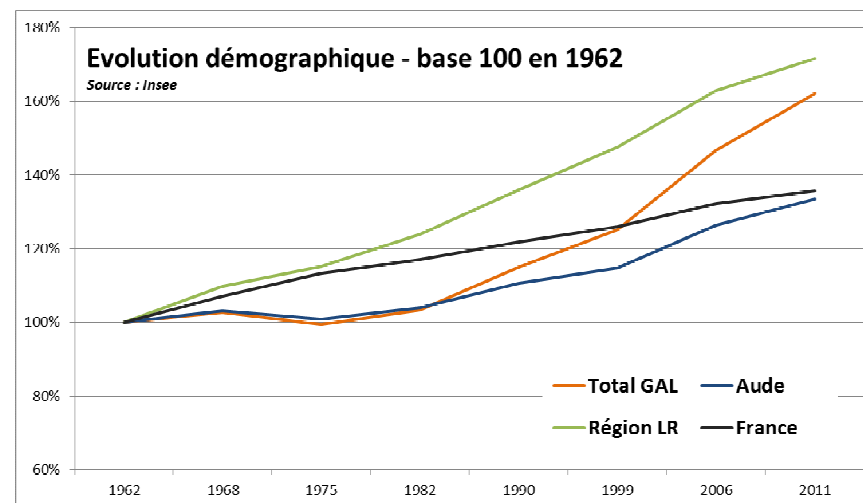


- On recense de nombreux partenariats entre les acteurs sur le territoire du GAL : partenariat entre le Pays Corbières Minervois et le PNR de la Narbonnaise sur l'EIE et avec la Maison de l'Emploi du Grand Narbonne sur le volet emploi formation, labélisation Vignobles et Découvertes, coopération autour du projet Odyssea, le sentier Cathare, les projets de voies vertes et de réseau cyclables (EV8, V80...), la mise en œuvre du Plan Climat Energie Territorial, la LGV et la gare LGV à Montredon ...

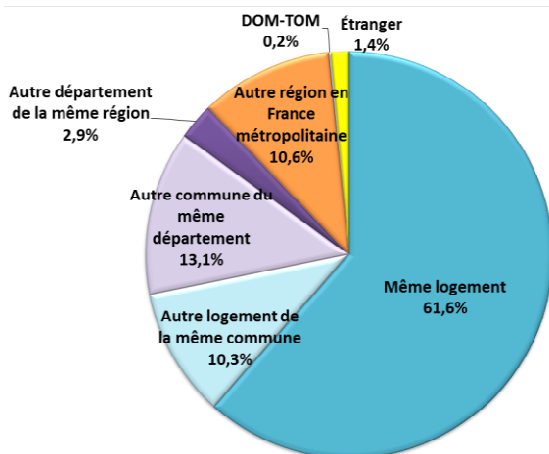


Un territoire de vitalité démographique...

- Avec un bassin de population de plus de 138 000 habitants, le territoire du GAL s'enrichit de plus de 2 600 nouvelles âmes chaque année depuis 2006.
- La croissance démographique du territoire du GAL est particulièrement dynamique depuis 1999, à l'image de la croissance régionale.
- Cette croissance est principalement due au solde migratoire très positif, alors que le solde naturel est négatif sur l'ensemble des EPCI constituant le GAL.
 - Ainsi, sur la population résidente en 2008 sur le GAL, 12,2% habitaient en dehors de la région en 2003. Seulement 2,9% provenaient d'un autre département de la Région Languedoc-Roussillon.



Population âgée de plus de 5 ans selon le lieu de résidence 5 ans auparavant sur le territoire du GAL – Insee 2008



Population totale	1999	2006	2011	Croissance 2006/2011
CA Le GN - Hors Narbonne	54 303	64 676	71 094	6 418
CC des Corbières	3 621	3 848	3 959	111
CC Piémont d'Alaric	5 151	5 695	6 077	382
CC Région Lézignanaise, Corbières	24 587	27 859	31 196	3 337
CC la Domitienne	19 155	23 164	26 033	2 869
Total du GAL	106 817	125 242	138 359	13 117

Source : Insee

Solde naturel et solde migratoire apparent dans la croissance démographique	Solde naturel 1990-1999	Solde migratoire	Solde naturel 1999-2009	Solde migratoire
CA Le Grand Narbonne hors Narbonne	-816	6298	-405	15052
CC des Corbières	-346	247	-291	616
CC la Domitienne	-440	2484	-236	5882
CC Piémont d'Alaric	-178	559	-121	897
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	-841	1920	-638	5759
Total GAL	-2621	11508	-1691	28206

Taux annuel moyen de croissance démographique (1968-2010)	1968-1975	1975-1982	1982-1990	1990-1999	1999-2009
CA Le Grand Narbonne	0,02%	1,11%	1,75%	1,19%	2,41%
CC des Corbières	-2,22%	-0,57%	0,00%	-0,30%	0,87%
CC la Domitienne	0,55%	1,03%	2,02%	1,26%	2,61%
CC Piémont d'Alaric	-2,19%	0,21%	0,29%	0,86%	1,41%
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	-1,11%	-0,45%	0,47%	0,50%	1,91%
Total général	-0,46%	0,56%	1,33%	0,97%	2,24%

Un territoire de vitalité démographique...

- La population migrante sur le territoire du GAL est constituée principalement :
 - de trentenaires et quadragénaires, dont une part importante avec des enfants de moins de 15 ans (64%).
 - des retraités (ou pré-retraités) (18%).
- Dans la population migrante provenant de territoires extérieurs à la région, on compte plus de 27% d'inactifs (comprenant les enfants) et près de 26% de retraités.
- La croissance démographique, prend 2 visages :
 - certains communes très rurales situées à l'écart des voies de communication, n'arrivent pas à bénéficier de cette croissance démographique ce qui pose des problèmes en terme de maintien d'un tissu minimum de commerces et services à la population ;
 - à l'inverse, certaines zones font l'objet d'une croissance urbaine forte, induite à la fois par la croissance des activités de production et de services sur Lézignan ou autour de Narbonne et Béziers dans le cadre d'un phénomène de péri-urbanisation.

L'évolution de la population se traduit dans le paysage par la construction de logements et un étalement urbain, parfois peu maîtrisé sur les villages, mettant en péril leur identité et leur caractère par des constructions banalisées et mal insérées au bâti ancien existant.

Les enjeux d'une croissance démographique forte et continue posent la question des conditions d'accueil de cette population

- Adapter les services pour les populations dont les besoins sont les plus forts : santé, enfance-jeunesse, vieillissement, mobilité dans le cadre d'un maillage territorial pertinent et structuré
- Adapter les logements en adéquation avec les profils de la demande des populations
- Maîtriser la croissance sans compromettre l'identité du territoire
- Permettre le maintien des populations sur les zones de relief plus enclavées

Population âgée de plus de 5 ans dont le lieu de résidence 5 ans auparavant était en dehors de la commune de résidence actuelle Insee 2008

par catégorie socioprofessionnelle	Hors région	En région
Agriculteurs exploitants	0,5%	0,8%
Artisans	1,2%	2,0%
Commerçants et assimilés	2,9%	2,2%
Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	0,3%	0,5%
Professions libérales et assimilés	0,9%	0,6%
Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques	2,4%	2,3%
Cadres d'entreprise	2,4%	2,1%
Prof. Intermédiaires enseignement, santé, fonction publique et assimilés	4,8%	6,3%
Prof. intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	4,0%	5,2%
Techniciens	1,4%	1,7%
Contremaîtres, agents de maîtrise	1,2%	1,2%
Employés de la fonction publique	4,8%	6,3%
Employés administratifs d'entreprise	3,1%	4,5%
Employés de commerce	2,1%	3,8%
Personnels des services directs particuliers	4,5%	4,6%
Ouvriers qualifiés	6,3%	9,6%
Ouvriers non qualifiés	2,9%	4,2%
Ouvriers agricoles	0,9%	1,8%
Anciens agriculteurs exploitants	0,4%	0,5%
Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise	2,2%	1,2%
Anciens cadres et professions intermédiaires	9,0%	2,9%
Anciens employés et ouvriers	14,0%	7,2%
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,5%	0,5%
Inactifs divers (autres que retraités)	27,3%	28,0%

par âge

	hors région	en région
5 à 14 ans	13%	14%
15 à 19 ans	6%	7%
20 à 24 ans	13%	12%
25 à 39 ans	35%	36%
40 à 54 ans	16%	17%
55 à 64 ans	10%	6%
65 à 79 ans	5%	4%
80 ans ou plus	3%	2%

* Inactifs divers (autres que retraités). Ce sont les militaires du contingent, les étudiants et élèves de 15 ans et plus, les personnes sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités) (càd les enfants de moins de 14 ans, même scolarisés, les femmes au foyer (de moins de 60 ans) à l'exclusion de celles qui, ayant au moins 53 ans et ayant déjà exercé une activité professionnelle qui sont classés parmi les retraités, les personnes qui se consacrent à la gestion de leur propre patrimoine, sans produire des biens ou services marchands ni participer à l'activité d'aucune entreprise, les détenus, les personnes vivant d'une activité illégale ou de la prostitution), et les personnes sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités) (dont notamment les femmes de plus de 60 ans n'ayant jamais exercé d'activité professionnelle).

Un parc de logement qui se densifie (1/2)

- Directement corrélé à la croissance démographique et son attractivité, **le nombre de logement évolue fortement**, et de façon supérieure au rythme observé au plan national et régional. C'est la zone littorale et de plaine qui bénéficie le plus de cette croissance. La croissance du parc de logement **de plus de 19% en 10 ans** contribue sans nul doute à l'étalement urbain. Pour illustration, sur le Pays Corbières Minervois, la taille moyenne des parcelles de construction de maisons individuelles dépasse les 1800 m² sur les Corbières et 1000 m² sur la plaine.
- Cependant, bien que les logements vacants ne représentent sur le GAL que 5,5% du parc, leur évolution de **16% entre 1990 et 2010** semble pointer du doigt l'inadaptation ou la vétusté d'un parc vieillissant, notamment dans les centres villes et centre bourg. Si la CC des Corbières semble au contraire avoir pris le contrepied de cette tendance, la CC du Piémont d'Alaric affiche plus de 13% de logements vacants, en progression de près de 31%, et la Domitienne enregistre une progression de 31% des logements vacants.
- L'évolution de la population se traduit dans le paysage par la construction de logements **et un étalement urbain, parfois peu maîtrisé** sur les villages, mettant en péril leur identité et leur caractère par des constructions banalisées et mal insérées au bâti ancien existant. Selon le schéma de l'habitat du Pays Corbières Minervois **le développement de l'habitat s'opère de manière diffuse**, les extensions urbaines se généralisent, en délaissant des gisements significatifs à proximité des pôles d'équipements et de services. Au regard de leur rang démographique, ceux-ci bénéficient moins de la dynamique d'accueil que leurs espaces alentours qui disposent d'un niveau d'équipements et services faible voire quasiment nul. Les équilibres se recomposent au sein des territoires, au point d'interroger le maillage territorial promu et souhaité dans le cadre du Schéma de Services. **Ce recours obligé à la voiture a des conséquences sur les émissions de gaz à effet de serre comme sur le coût des trajets pour les ménages.**

Taux d'évolution du volume 1999-2010 de la structure du parc de logements	Nombre de logements	Logements	Résidences principales	Résidences secondaires et occasionnelles	Logements vacants
CC de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois	18 019	27,05%	27,85%	41,64%	1,76%
CC des Corbières	3 365	13,66%	10,57%	25,95%	-7,61%
CC Piémont d'Alaric	3 203	18,10%	20,64%	-13,88%	30,82%
CA du Grand Narbonne hors Narbonne	72 409	16,79%	36,78%	4,62%	17,23%
CC la Domitienne*	13 724	24,40%	42,00%	-25,02%	31,07%
TOTAL GAL	110 721	19,34%	34,71%	7,08%	16,06%
Languedoc-Roussillon	1 648 129	18,57%	21,00%	11,20%	18,29%
Total France	33 313 547	13,64%	14,18%	7,31%	16,23%

*taux d'évolution 1999-2011

Un parc de logement qui se densifie (2/2)

- Par ailleurs, l'attractivité du territoire alimente la pression exercée sur les prix de vente des maisons. Le statut de propriétaire est dominant, le parc locatif et le parc social sont concentrés sur les pôles urbains.
- En parallèle, **plus de 41% du parc de logement est constitué de résidences secondaires**, et représente même plus de la moitié du parc de logement sur la zone du Grand Narbonne (hors Narbonne). Si ce parc de résidences secondaires n'a pas beaucoup évolué sur cette zone littorale et est même en forte baisse sur la Domitienne et le Piémont d'Alaric ; il se développe sur la CC de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois et la CC des Corbières. Ce développement de l'habitat secondaire a contribué en partie à la restauration et à la sauvegarde du patrimoine bâti. Mais cette attractivité auprès des clientèles extérieures tire les prix de vente à la hausse, pendant que les propriétaires bailleurs privilégient les locations saisonnières. Plusieurs effets peuvent en découler : un lien plus étroit entre le tourisme d'arrière-pays et le littoral et des territoires qui deviennent attractifs pour des investisseurs, avec en contrepartie des problèmes d'accès au locatif annuel et à la propriété pour les locaux.

Structure du parc de logements en pourcentage en 2010	Nombre de logements	Résidences principales	Résidences secondaires et occasionnelles	Logements vacants
CC de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois	18 019	72,69%	18,01%	9,30%
CC des Corbières	3 365	55,76%	35,82%	8,43%
CC Piémont d'Alaric	3 203	78,20%	8,04%	13,76%
CA du Grand Narbonne hors Narbonne	72 409	42,57%	53,60%	3,83%
CC la Domitienne*	13 724	78,10%	15,20%	6,70%
TOTAL GAL	110 721	53,31%	41,19%	5,50%
Languedoc-Roussillon	1 648 129	71,11%	21,20%	7,68%
Total France	33 313 547	83,41%	9,42%	7,17%

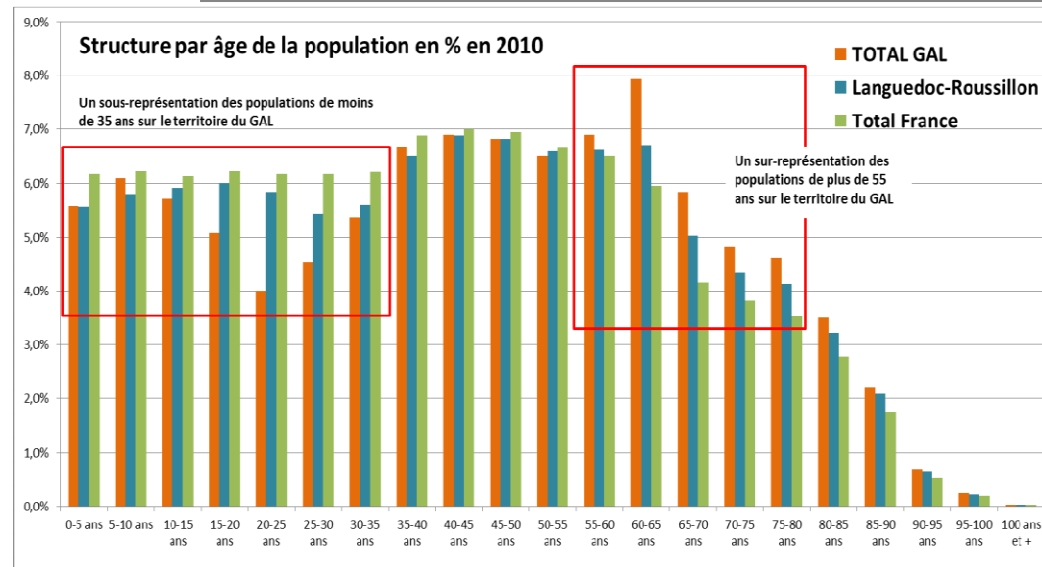
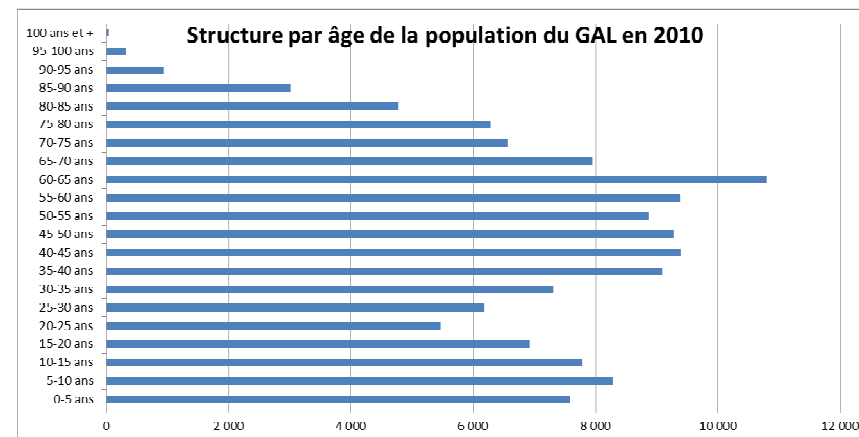
*structure en 2011

Les enjeux principaux liés à la densification de l'habitat portent sur la nécessité d'une coordination forte des collectivités en matière d'urbanisme

- Limiter l'étalement urbain au profit de la reconquête des logements vacants en centre ville/bourgs et préserver des espaces agricoles au profit d'une politique de reconquête agricole. Les productions consommables localement (maraîchage par exemple) pourront pour une part s'y développer.
- Préserver la qualité architecturale et l'identité des villages avec un développement urbain maîtrisé et organisé dans le cadre d'un maillage territorial structuré
- Adapter le parc de logements aux besoins des populations : personnes âgées, vivant seules, couple sans enfant, famille.
- Adapter les logements aux personnes âgées, soit par des OPAH ou PIG, soit par la création de résidences pour personnes âgées avec des bailleurs sociaux.

Une population plutôt âgée et un départ des jeunes

- Le territoire du GAL est marqué par une forte présence des populations **de plus de 50 ans qui représentent 43% de la population**, contre 39,7% et 36% au plan régional et national avec une part importante des tranches de 55 à 65 ans.
- La tendance est au vieillissement de la population, comme observée au plan régional et national excepté sur la CC du Piémont d'Alaric et la CCRLCM (stabilité). L'indice de jeunesse est particulièrement faible sur la CC des Corbières et à contrario assez élevé sur la CC de la Domitienne. Aucun territoire n'atteint cependant le niveau national.
- De cette spécificité, découlent directement des enjeux liés à l'emploi des seniors pour les actifs, ainsi que des services à la personne, de santé et de mobilité pour cette population plutôt âgée. La problématique du bien vieillir et du maintien à domicile est particulièrement prégnant sur les territoires plus enclavés comme celui des Corbières. Le lien aux villes centres, pourvoyeuses de services, est fondamental dans une logique de niveau de services coordonnés à l'échelle d'un territoire.
- Par ailleurs, cette surreprésentation se fait au détriment des populations de moins de 35 ans, particulièrement sur les tranches d'âges comprises entre 15 et 25 ans. L'attractivité du territoire pour les jeunes, la complémentarité avec les villes centres de proximité pourvoyeuses de formation et d'emploi pour les jeunes permettrait d'assurer au territoire le renouvellement de la population et un meilleur équilibre emploi/ressource.



Indice de jeunesse	2006	2010
CC de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois	0,73	0,73
CC des Corbières	0,51	0,50
CC Piémont d'Alaric	0,81	0,83
CA du Grand Narbonne hors Narbonne	0,80	0,72
CC la Domitienne	0,95	0,90
Languedoc-Roussillon	0,95	0,88
Total France	1,19	1,09

Indice de jeunesse : nombre de moins de 25 ans / nombre de 65 ans et plus
 Source : Insee 2011

L'enjeu majeur du vieillissement de la population repose sur l'augmentation du niveau de services pour s'adapter aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge

L'augmentation des seniors se traduit par une augmentation des besoins en services et la nécessité d'anticiper l'entrée dans la dépendance : réseau de soins organisés, auxiliaire de vie et services à la personne (repas, petits travaux...), mobilité...

Rendre le territoire plus attractif pour les jeunes et les jeunes adultes, ce qui signifie développer une offre adaptée en termes d'emplois, de logements et de services.

L'accueil des nouvelles populations actives est également un enjeu important pour le territoire.

Des ménages de petite dimension : 64% sont seuls ou sans enfant

- La structure des ménages révèle plusieurs tendances propres au territoire du GAL :

Les personnes seules représentent 29% des ménages mais sont finalement moins présents en proportion qu'au plan régional et national ; en revanche, les couples sans enfant représentent 33% des ménages et sont en proportion bien plus important qu'en région.

Ceci est la conséquence d'un vieillissement de la population (départ des enfants du foyer familial) et d'une migration sur le territoire de jeunes retraités.

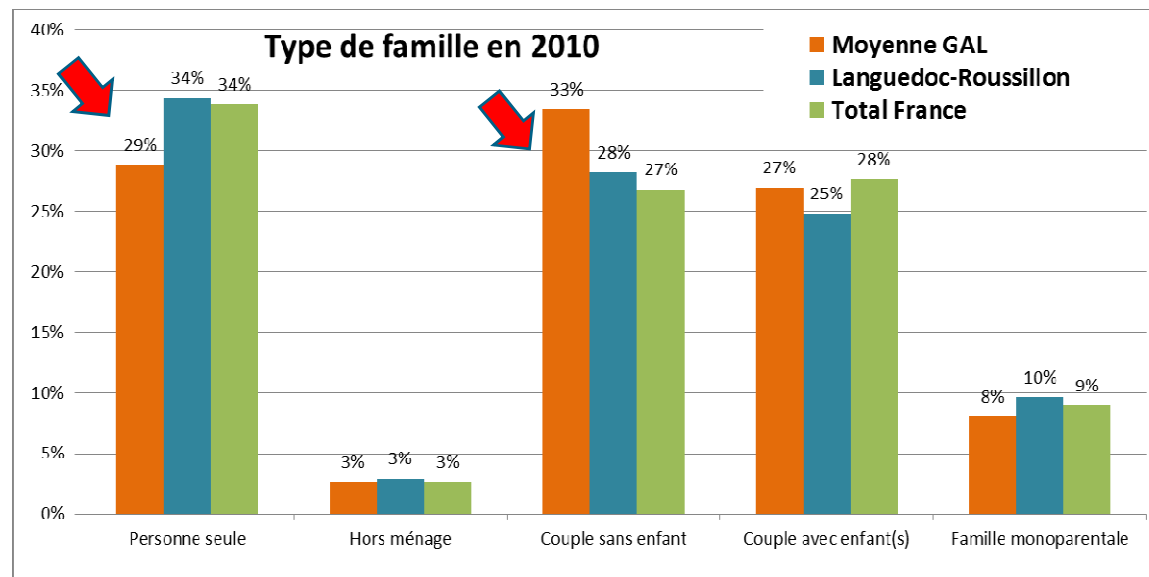
Cependant, l'évolution de la structure des ménages révèle une forte augmentation :

- Des familles monoparentales (+49% sur le territoire du GAL contre une croissance de 29% en Région et 23% en France)
- Des personnes seules (+43% contre 31% en région et 25% en France). Le Grand Narbonne (hors Narbonne) est le plus concerné par cette tendance, au contraire de la Domitienne.
- Des couples avec enfant(s) (+13% contre 2,5% en Région et -4% en France). Si le territoire est difficilement attractif pour les jeunes de 15 à 25 ans, souvent en recherche d'une vie urbaine, le territoire propose une qualité de vie attractive pour les couples, notamment avec de jeunes enfants.

- A noter que la CC des Corbières est marquée par une part importante de personnes vivant seules. Cette caractéristique est corrélée avec l'âge plutôt élevé de la population. De fait la CC des Corbières est particulièrement sensible aux questions sociales et de santé. Une étroite maillage territorial est nécessaire pour rendre accessible les services de soins aux populations notamment fragiles et isolées.

Les services aux familles, aux couples âgés et à la petite enfance, représentent des axes stratégiques pour le territoire du GAL. La santé, les loisirs et la culture doivent être au cœur des stratégies locales.

Le départ des « jeunes » de 15 à 25 ans doit par ailleurs être accompagné afin de les orienter vers des parcours professionnels et de formation. Cet accompagnement est un gage de retour au pays de personnes formées.



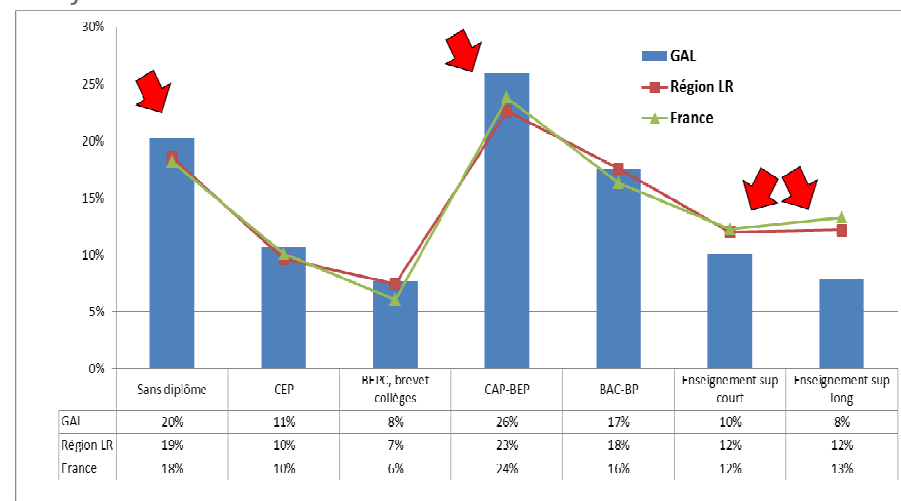
Type de famille en 2010	Personne seule	Hors ménage	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille monoparentale
CC de la Région Lézignanaise Corbières	29%	3%	34%	27%	8%
CC des Corbières	36%	3%	33%	21%	8%
CC Piémont d'Alaric	28%	4%	31%	29%	8%
CA du Grand Narbonne hors Narbonne	30%	2%	34%	26%	8%
CC la Domitienne	25%	3%	33%	31%	8%

Evolution du volume des types de familles 2010-1999	Personne seule	Couple sans enfant	Couple avec enfant(s)	Famille monoparentale
CC de la Région Lézignanaise Corbières	33,09%	27,98%	13,72%	58,33%
CC des Corbières	12,73%	11,59%	-8,80%	58,59%
CC Piémont d'Alaric	32,48%	15,05%	1,92%	37,52%
CA du Grand Narbonne hors ville de Narbonne	56,79%	35,59%	16,28%	52,02%
CC la Domitienne	27,11%	12,74%	7,45%	32,20%
GAL hors Narbonne	43,72%	28,12%	12,71%	49,42%
Languedoc-Roussillon	30,99%	23,60%	2,49%	29,30%
Total France	25,46%	18,80%	-4,27%	23,42%

Une population peu qualifiée et fragile

- La population est moins diplômée qu'au plan régional ou national :
 - 20% sont sans diplôme, et 65% ont un niveau inférieur au bac, contre 59% au plan régional.
 - En revanche, les personnes sans diplômes ont reculé de façon plus importante qu'au plan régional depuis 2006 au profit de niveaux supérieurs au baccalauréat.
- La population est globalement moins aisée qu'ailleurs :
 - Seulement 47% des foyers fiscaux sont imposables, soit 3 points de moins que la région et 9 points de moins que le niveau national.
 - Les bénéficiaires sociaux sont de fait relativement importants sur le territoire (au 30 juin 2013 le CG de l'Aude recense 2973 bénéficiaires du RSA sur le Pays Corbières Minervois et 7182 sur le Pays Narbonnais (comprenant ville de Narbonne)).
 - Les revenus sont bas : le salaire horaire net moyen est de 11,3€ sur le GAL contre 11,6€ dans l'Aude, 12,7€ dans l'Hérault, 12,3€ en région et 12,4€ en province en moyenne.
- Corré à des situations familiales parfois difficiles (familles monoparentales, personnes vivants seules), le niveau de vie des ménages, implique une demande plus forte de l'intervention des pouvoirs publics dans les équipements et les services, qui devront trouver des moyens pour répondre à cette nécessité à l'heure de la raréfaction des budgets publics.

Nombre de personnes non scolarisées de 15 ans ou plus par niveau de formation



% de foyer fiscaux imposables sur le total des foyers fiscaux

CA Le Grand Narbonne hors Narbonne	48%
CC des Corbières	36%
CC Piémont d'Alaric	43%
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	43%
CC la Domitienne	50%
Total général du GAL	47%
Région LR	50%
France	56%

Evolution des proportions que représente chaque catégorie entre 2006 et 2011 (en points de pourcentage)	Sans diplôme (pp)	CEP (pp)	BEPC, brevet collèges (pp)	CAP-BEP (pp)	BAC-BP (pp)	Enseignement sup court (pp)	Enseignement sup long (pp)
CA Le Grand Narbonne hors Narbonne	-3,70	-2,31	0,10	1,22	1,73	1,70	1,26
CC des Corbières	-0,55	-5,07	-0,70	1,36	2,54	0,52	1,90
CC Piémont d'Alaric	-5,36	-3,74	0,43	2,03	3,57	1,21	1,87
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	-3,87	-2,32	-0,18	1,68	1,71	1,93	1,04
CC la Domitienne	-1,96	-2,71	0,19	0,11	1,50	1,75	1,12
Total général GAL	-3,42	-2,54	0,05	1,18	1,79	1,70	1,23
Région LR	-2,15	-2,39	-0,55	0,53	1,42	1,56	1,57
France	-1,99	-2,18	-0,44	-0,06	1,31	1,53	1,83

Source : Insee 2011

Le GAL : des territoires de proximité et de services

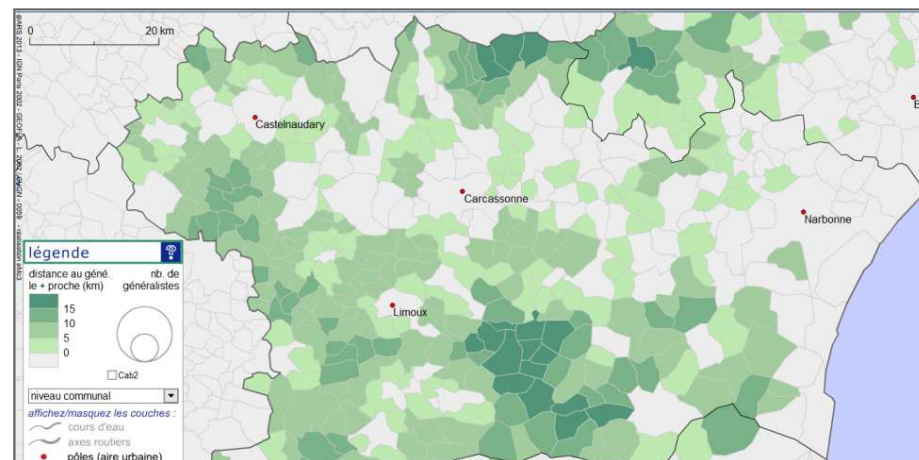
Le GAL est un territoire rural favorisant un maillage territorial permettant de proposer aux populations un ensemble de services de proximité relativement dense, mais encore inégalement réparti. Les initiatives et projets émergents localement manquent parfois de coordination et de lisibilité, parfois de fiabilité. Certains territoires souffrent encore d'un manque de certains services et d'une disparition progressive des commerces de proximité. Nous proposons une première vision synthétique des principaux besoins :

- **Services aux personnes âgées** : les SIVOM et CIAS et associations actives sur le GAL organisent une palette de services : soin à domicile (service de soins infirmiers à domicile, hospitalisation à domicile, équipe spécialisée Alzheimer...), portage de repas, transport à la demande, télésurveillance, téléassistance ((environ 25 systèmes de téléassistance recensés), plus d'une 20 aine d'EHPAD portés par les centres hospitaliers et des groupes privés (projet d'EHPAD privé sur Tuchan dans les Corbières). Il semble que le territoire bénéficie d'une assez bonne couverture de service, même si cela relève d'un enjeu plus fort pour l'arrière-pays.
- **Enseignement** : le maillage du territoire en établissements scolaires est imparfait mais adapté. Les élèves du territoire se dirigent principalement dans les lycées de Narbonne, Carcassonne, Béziers et Lézignan-Corbières (lycée privé agricole et ouverture d'un lycée général en 2016). Narbonne et Béziers disposent également d'antennes des universités de Perpignan et Montpellier.
- La présence de 2 CFA à Lézignan est intéressante car elle contribue à fixer certains jeunes et à en faire venir d'autres sur le territoire. La lutte contre le décrochage scolaire et la formation et la qualification des jeunes et des actifs est un objectif prioritaire. La mobilité des jeunes, notamment par des facilités de transport, conditionne une partie de l'assiduité. A noter la fermeture du Lycée Agricole de Saint Laurent.
- **Enfance jeunesse** : l'offre en matière de garde d'enfants (notamment horaires atypiques) et de loisirs couvre inégalement les territoires du GAL, avec des niveaux d'accueil qui varient. En outre, la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires avec la création des Temps d'Activités Pédagogique (TAP) à la charge des communes présente une préoccupation importante des familles et des collectivités locales devant la mettre en œuvre. La complexité d'organisation et de gestion des TAP et des nouveaux horaires dans un cadre financier extrêmement tendu représente un enjeu de réussite important et rend la mutualisation et la coordination entre communes indispensable à la mise en œuvre de cette réforme.
- A noter un projet de RAM itinérant sur la CCC et CCRLCM depuis plusieurs années mais dont le manque de coordination entrave la mise en œuvre. Le réseau de RAM sur la Domitienne fonctionne bien avec des animations dans chaque commune dans des Maisons des Assistantes Maternelles. Globalement les besoins sont mieux couverts sur la petite enfance que sur jeunesse (tranche d'âge 11 à 18 ans). Par ailleurs il ressort un besoin d'aider les élus à mettre en place les services et les contrats avec la CAF : possibilité de mise en place d'échange d'expérience et d'appui à la mutualisation des services pour harmoniser le niveau de services sur le GAL.
- La plupart des territoires dispose d'accueil de loisirs (centre de loisirs), cependant la tranche des 12 à 18 ans ne disposent pas encore assez d'actions spécifiques et adaptées.

Le GAL : des territoires de proximité et de services

- **Santé** : La densité en médecin généraliste est globalement satisfaisante, notamment en zone péri-urbaine, mais se posent des problèmes liés à l'accès et au temps d'accès à ces praticiens sur certains territoires plus ruraux et enclavés (cf. carte ci-jointe); et à la continuité des soins avec un vif besoin d'anticipation pour le remplacement des médecins qui pour la plupart approche de la retraite (un tiers des médecins libéraux ont plus de 55 ans*). Les territoires ont soutenu avec succès le développement de maisons de santé sur Tuchan, St Laurent de La Cabrerisse, Durban, Capendu, Bize-Minervois... mais malgré cela, l'implantation des médecins reste dans certaines zones toujours fragile. A noter sur la Domitienne, la présence de la clinique Jean Causse à Colombiers, meilleur établissement de l'oreille en France, qui dispose également d'un service d'urgence et sur la CCRLCM l'hôpital de Lézignan-Corbières, centré sur les soins de suite, qui travaille à la mise en place de maisons de garde.

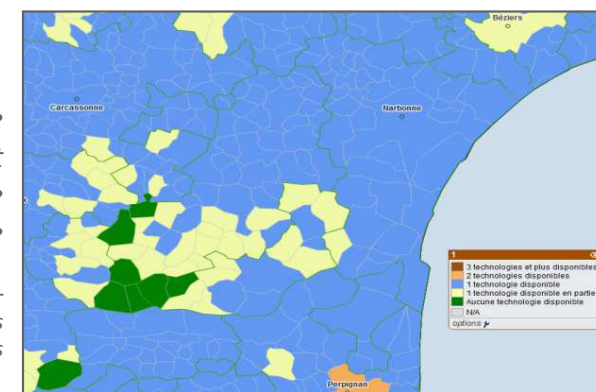
Distance au généraliste le plus proche en 2013



Source : ARS

- **Services publics** : le maillage en services publics est centré sur Narbonne, Béziers, Carcassonne et Lézignan-Corbières. L'animation d'un réseau de points multiservices sur le Massif du Mouthoumet géré par l'ADHCO (les POM'S) et le relai service public de Capendu (expérimentation du visio-guichet en projet) sont des exemples réussis de maintien des services en milieu rural sous des formes mutualisées. On notera par ailleurs que le département de l'Aude a été retenu comme département pilote pour l'expérimentation de projets améliorant l'accès aux services publics (étude en cours). Sur la Domitienne, la MLI et l'association RLI œuvre de façon active pour l'insertion des demandeurs d'emplois et les bénéficiaires du RSA.

Nombre de technologie haut débit présente par commune



Source : ORTEL 2008 – Observatoire des territoires

- **Services numériques et couverture téléphonique mobile** : la couverture ADSL est faible sur les zones enclavées et apparaissent encore beaucoup de zones blanches en secteurs urbains. Le même diagnostic est réalisé sur la couverture du réseau téléphonique mobile. Le département de l'Aude mène un projet de schéma départemental de couverture numérique en Très Haut Débit (horizon 2020), de même que celui de l'Hérault avec l'arrivée de la fibre optique sur la Domitienne. Le déploiement du Très Haut Débit (THD) est inscrit comme un axe prioritaire d'accompagnement des projets de développement économique, touristique, culturel sur le Grand Narbonne qui a dès 2011, mis en place son propre Schéma Directeur Numérique. Une partie du territoire de l'Agglomération est concerné par le dispositif AMII mis en œuvre à partir de 2014 par France Telecom et SFR. L'offre AMII ne concerne toutefois que les particuliers et ne prend pas en compte le territoire de l'ex Communauté de Communes Corbières Méditerranée (sauf Port La Nouvelle). Si l'arrivée de la fibre optique peu apparaître comme salutaire, les offres d'abonnement liées se révèlent malheureusement trop onéreuses pour beaucoup d'entreprises.

* Source : schéma de services du Pays Corbières Minervois

Le GAL : des territoires de proximité et de services

- **Tissu commercial de proximité** : le tissu commercial est diversifié, en progression, polarisé sur les villes-centre : l'évasion commerciale se fait vers les grands pôles urbains de proximité. Dans les zones plus enclavées, le maintien des commerces de proximité est très compliqué, avec des commerçants qui ont parfois du mal à se renouveler. Le développement de lieux de multi-activités (café, POMS, épicerie...) doivent s'envisager dans les zones les plus sensibles, au cas par cas. Le commerce d'itinérance (ambulant) peut également apporter une partie des réponses. De nombreux marchés hebdomadaires participent au lien de proximité et à la valorisation du territoire : sur les 124 communes environ 28 communes accueillent un marché chaque semaine (sur le Grand Narbonne on dénombre 19 marchés hebdomadaires sur toute l'année et 12 marchés saisonniers).
 - **Offre culturelle, sportive et de loisirs** : le réseau des associations semble solide mais le niveau des équipements sportifs n'est pas très dense, avec une concentration sur les pôles urbains (piscine couverte, cinéma...). Les stades paraissent être l'équipement sportif le mieux déployé (Lézignan, Barbaira, Capendu, Douzens...). L'arrière-pays et le littoral se positionnent sur les activités de pleine nature (réseau de sentiers de randonnées, activités nautiques). On compte une offre culturelle plutôt riche (programmations culturelles annuelles de spectacles vivants ; salles de spectacles intercommunales ; écoles et conservatoire de musique ; théâtre à Douzens, espace culturel à Ferrals les Corbières, Leucate, Port La Nouvelle et Gruissan, salle de spectacles Michel Galabru à Nissan...). L'offre culturelle et de loisirs est nécessaire à l'attractivité du territoire. Par ailleurs, la plupart des territoires dispose d'une offre en bibliothèques ou médiathèques, à l'image de la CC de la Domitienne qui compte 8 médiathèques municipales fonctionnant en réseau.
 - **Transport** : si les transports scolaires semblent efficaces, il apparaît la nécessité de développer les transports à la demande sur certains secteurs et d'approfondir les solutions envisageables pour le transport des jeunes, notamment hors périodes scolaires. La question de l'accès aux services et équipements culturels se pose également pour les personnes peu ou pas mobiles. Les acteurs du terrain observe que la desserte des territoires en transport en commun est globalement peu coordonnée entre les différents acteurs (transports départementaux, transports des agglomérations, transport scolaire, transport à vocation touristique (lien littoral/arrière-pays)...) et manque globalement d'ambition.
- ➔ Les communautés de communes et les pays ont engagé de nombreuses initiatives volontaristes visant à maintenir des services de proximité qui concourent à structurer et animer un territoire constitué en plusieurs "micro-bassins de vie" : création de multiservices, de soutien aux politiques enfance – jeunesse, de maintien à domicile des personnes âgées. Le Pays Corbières Minervois s'est doté d'un Schéma de Services afin d'organiser un maillage cohérent et pertinent des services de proximité sur son territoire, en lien avec les intercommunalités limitrophes.

Le maintien et l'organisation des services de proximité sur le territoire présente des enjeux de densité et de coordination/mutualisation.

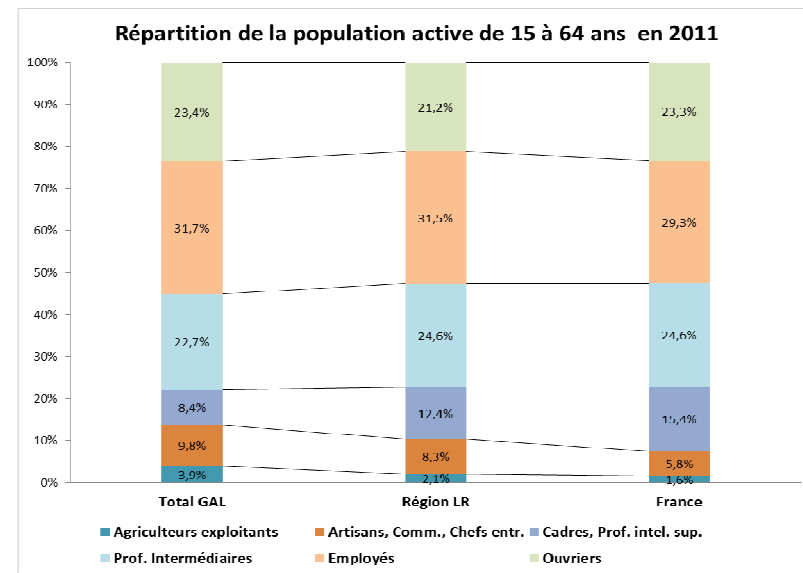
En matière de services, les enjeux portent à la fois sur le maintien et le développement des services :

- Dans les zones rurales enclavées où les services ne s'organisent pas spontanément faute d'un « marché » suffisant ;
- Pour faire face à certaines évolutions : la continuité des soins des praticiens de santé suite au départ en retraite, le vieillissement de la population et le maintien des personnes âgées à domicile avec la mise en place des réseaux de services adaptés, la croissance de la population de moins de 15 ans et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires ; la rationalisation des services publics.

Pour y répondre, les territoires doivent s'organiser : faciliter les mobilités, développer les usages numériques, renforcer la mutualisation et la coopération territoriale et entre les acteurs pour une montée du niveau de services, imaginer des solutions mixtes comme les paniers de biens et services. Il est également nécessaire de créer des liens entre les professionnels de santé et ceux du médico-social que ce soit autour des personnes âgées (service d'aide à domicile...), de l'enfance (PMI itinérante...), des actions de prévention et du suivi social des personnes.

Une population active d'employés et d'ouvriers, marquée par un chômage important...

- 69% de la population est active sur le territoire du GAL et proche de la moyenne régionale. En revanche la population active est très inférieure à la moyenne nationale avec près de 4 points d'écart, soulignant l'importance de la population retraitée.
- On compte environ 15,9% de chômeurs, soit un taux très fort, légèrement en dessous de la région et largement supérieur au niveau national. Sur le GAL, en 2011, près de 9200 personnes se déclarent être au chômage*.
- La population active est composée principalement d'ouvriers et d'employés et montre un déficit de la population de cadres et professions supérieures ainsi que de professions intermédiaires au regard des proportions régionales et nationales.
- Le tissu artisanal et commerçant semble dense avec une proportion d'artisans et de commerçants supérieure à la moyenne régionale et nationale.
- Les agriculteurs exploitants sont en proportion largement plus nombreux qu'au plan régional et national cependant la taille moyenne des exploitations est largement inférieure à ces territoires de référence (17ha sur le GAL contre 28ha en Région et 53ha en France).



	Population de 15 à 64 ans	Population active de 15 à 64 ans	dont chômeurs	
CC Région Lézignanaise, Co	18 752	12 676	67,6%	2 171
CA Le Grand Narbonne hors	42 919	29 446	68,6%	4 744
CC Piémont d'Alaric	3 717	2 599	69,9%	396
CC des Corbières	2 289	1 595	69,7%	296
CC la Domitienne	15 857	11 315	71,4%	1 559
Total GAL	83 534	57 631	69,0%	9 166
Région LR	1 674 511	1 153 083	68,9%	187 264
France	41 834 437	30 314 768	72,5%	3 880 232

Actifs 15-64 ans en 2011	Agriculteurs exploitants	Artisans, Comm., Chefs entr.	Cadres, Prof. intel. sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers
CC Région Lézignanaise, Corbi	6,0%	10,4%	8,2%	21,0%	30,0%	24,5%
CA Le Grand Narbonne hors Na	3,4%	9,8%	8,4%	23,6%	31,8%	23,0%
CC Piémont d'Alaric	3,3%	6,7%	6,2%	21,9%	33,0%	28,9%
CC des Corbières	14,0%	9,7%	9,8%	16,4%	29,3%	20,9%
CC la Domitienne	1,8%	10,1%	8,7%	23,6%	33,5%	22,3%
Total GAL	3,9%	9,8%	8,4%	22,7%	31,7%	23,4%
Région LR	2,1%	8,3%	12,4%	24,6%	31,5%	21,2%
France	1,6%	5,8%	15,4%	24,6%	29,3%	23,3%

Source INSEE – traitement Sémaphores

* Définition de chômeurs en sens INSEE : Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 15 ans ou plus qui s'est déclarée "chômeur" (indépendamment d'une éventuelle inscription auprès du Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. Remarque(s). La définition du chômage au sens du recensement diffère de celles du Bureau international du travail (BIT) et du Pôle emploi. Le chômage au recensement est plus élevé que le chômage au sens du BIT car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères du BIT.

	Taille moyenne des exploitations en ha
CA Le Grand Narbonne hors Narbonne	14,2
CC des Corbières	16,5
CC Piémont d'Alaric	15,8
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	21,2
CC la Domitienne	18,0
GAL	17,0
Aude	30,2
Région	28,4
France	52,7

Source : Agreste 2010

On retrouve dans les professions intermédiaires les professionnels de l'éducation et de la santé, les fonctions administratives et commerciales, les techniciens et les agents de maîtrise. Il s'agit de personnel qualifié. 50% ont au moins un niveau baccalauréat.

Une croissance d'environ 3000 emplois au lieu de travail entre 2006 et 2011... insuffisante face à une augmentation de 6171 actifs sur la même période

- Plus de 3000 emplois ont été créés sur le territoire du GAL entre 2006 et 2011. Cependant, dans la même période, les actifs ont progressé de plus du double, avec un double effet : l'accentuation des migrations pendulaires vers les centres urbains (Béziers, Narbonne) et l'augmentation du nombre de demandeurs d'emplois.
- Cette tendance est supérieure à celle observée au plan régional, mais reste inférieure à la moyenne nationale et ne permet pas d'absorber l'augmentation des actifs.
- Toutes les intercommunalités contribuent à cette croissance, exceptée la CC des Corbières qui perd près de 124 emplois.
- Ce territoire est par ailleurs marqué par l'importance du travail non salarié (26% des emplois au lieu de travail) et des emplois salariés à temps partiel (25% des emplois salariés).
- Ce profil est caractéristique d'un territoire plutôt agricole et rural.

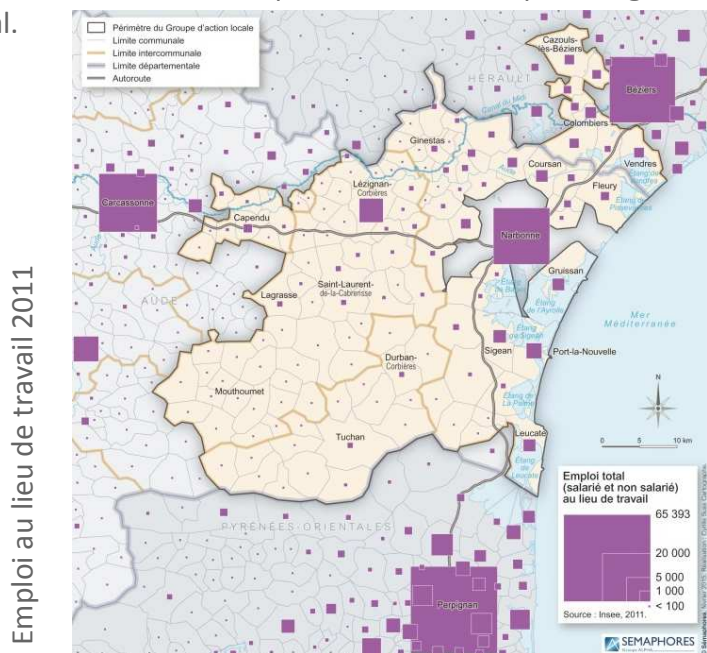
	Actifs 15-64 ans en 2011	Actifs 15-64 ans en 2006	Evolution des actifs 15/64 ans 2006-2011	Somme de Emplois au LT en 2011	Somme de Emplois au LT en 2006	Evolution des emplois au lieu de travail 2006-2011
CA Le Grand Narbonne	29 446	26 521	2 925	15 783	14 396	1 386
CC des Corbières	1 595	1 558	37	1 106	1 230	- 124
CC Piémont d'Alaric	2 599	2 420	179	1 464	1 407	56
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	12 676	11 192	1 484	9 077	8 452	625
CC la Domitienne	11 315	9 769	1 546	5 894	4 807	1 087
GAL	57 631	51 460	6 171	33 323	30 293	3 031

Source : INSEE 2011

	Emplois au lieu de travail en 2011	Emplois au lieu de travail en 2006	Evolution de l'emploi au lieu de travail 2006/2011	Evolution en %
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	9 077	8 452	625	7,4%
CA Le Grand Narbonne hors Narbonne	15 783	14 396	1 386	9,6%
CC Piémont d'Alaric	1 464	1 407	56	4,0%
CC des Corbières	1 106	1 230	- 124	-10,1%
CC la Domitienne	5 894	4 807	1 087	22,6%
Total du GAL	33 323	30 293	3 031	10,0%
Région LR				6%
France				13%
Narbonne	27 585	26 117	1 468	5,6%
Perpignan	65 393	63 445	1 949	3,1%
Carcassonne	29 417	29 673	- 255	-0,9%
Béziers	37 547	36 001	1 546	4,3%

Recensement principal INSEE

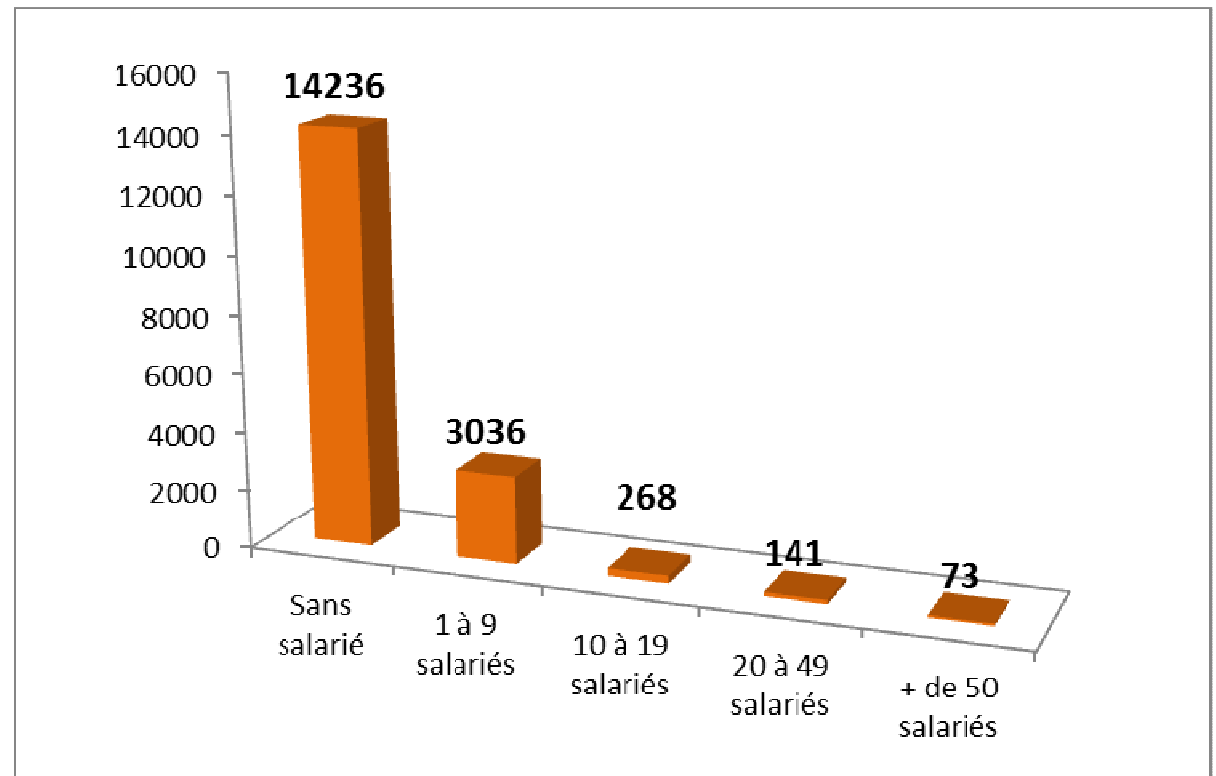
	Emplois au lieu de travail en 2011	Emplois salariés	% emplois salariés	Emplois salariés à temps partiel	% emplois salariés à temps partiel
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	9 077	6 759	74%	1661	24,6%
CA Le Grand Narbonne hors Narbonne	15 783	11 534	73%	2847	24,7%
CC Piémont d'Alaric	1 464	1 122	77%	319	28,4%
CC des Corbières	1 106	683	62%	248	36,3%
CC la Domitienne	5 894	4 537	77%	1035	22,8%
Total du GAL	33 323	24 635	74%	6110	24,8%
Région LR			83%		21%
France			87%		18%



Un territoire marqué par l'absence de grands donneurs d'ordre privés et une multiplicité de très petites entreprises

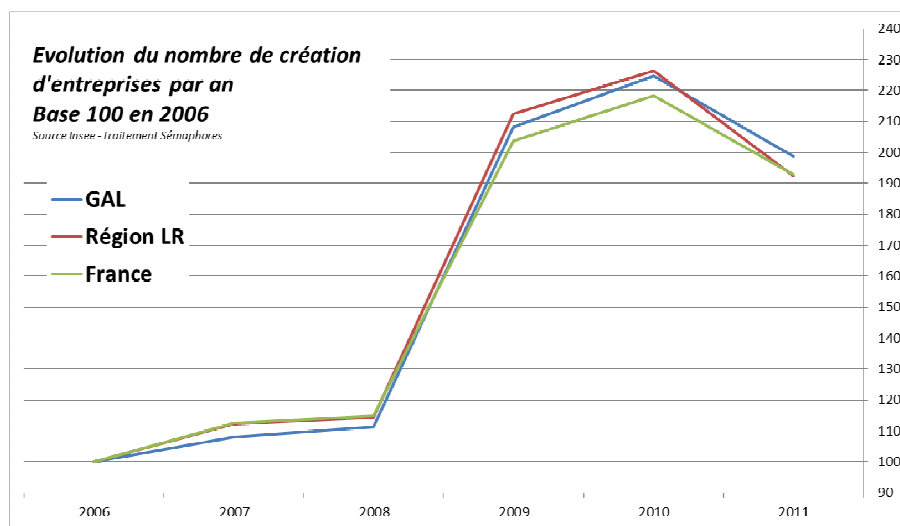
- Le faible indice de concentration en main d'œuvre s'explique en partie par un tissu économique formé principalement de très petites entreprises (TPE).
- On note ainsi que plus de 80% des établissements n'ont aucun salarié, contre 73% au plan régional et 69% au plan national. Il s'agit pour 39% d'établissements agricoles.
- De même, les TPE de 1 à 9 salariés sont très largement sous-représentées.
- Les TPE bénéficient d'une certaine agilité leur permettant de faire face de façon réactive à l'évolution de leur marché. En revanche, elles sont souvent plus fragiles avec des difficultés liées notamment à un dirigeant multi-tâches, la difficulté de lever des fonds pour financer un développement, l'importance et la complexité croissante des fonctions supports : ressources humaines, fiscalité et comptabilité, innovation et recherche développement...
- L'accompagnement de ces TPE et la mutualisation de certains services supports représentent un enjeu majeur de développement économique pour les territoires du GAL.**

Répartition des établissements par taille d'effectifs salariés (2011)					
	Sans salarié	1 à 9	10 à 19	20 à 49	+ 50
CA Le Grand Narbonne hors Narbonne	80,8%	16,9%	1,3%	0,6%	0,4%
CC des Corbières	84,3%	14,2%	0,8%	0,6%	0,1%
CC la Domitienne	78,5%	18,0%	1,8%	1,2%	0,5%
CC Piémont d'Alaric	80,5%	16,9%	1,3%	1,0%	0,4%
CC Région Lézignanaise, Corbières et N	79,1%	17,6%	1,9%	0,9%	0,5%
Total général	80,2%	17,1%	1,5%	0,8%	0,4%
Région	73,5%	22,0%	2,4%	1,4%	0,8%
France	68,6%	25,2%	3,1%	2,0%	1,2%

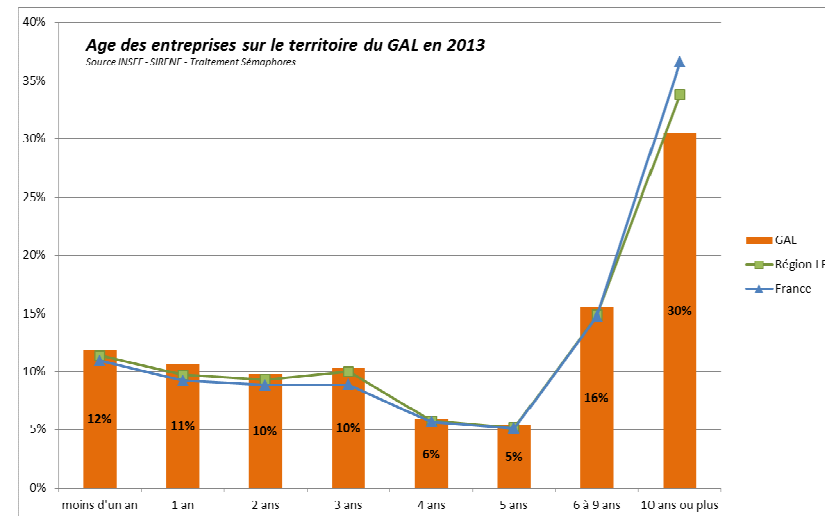
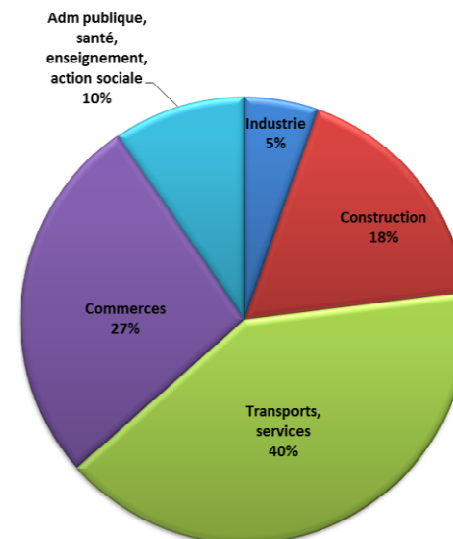


Un dynamisme de la création d'entreprises

- Malgré la crise économique, le nombre de création d'entreprises reste dynamique, avec cependant un ralentissement notable depuis 2010. La création du statut d'auto-entrepreneur explique la forte croissance en 2009.
- Il faut rappeler que la création d'entreprise représente souvent un palliatif au chômage avec la création de son propre emploi. Ainsi, en 2013, les créations d'entreprises sont à **77% des créations d'entreprises individuelles**, contre 74% au plan régional et 69% au plan national.
- Les secteurs des services, transports et commerces représentent 67% des créations d'entreprises.
- Par ailleurs, les entreprises du territoire de candidature sont globalement plus jeunes qu'au plan régional et national. La question de la pérennité de l'entreprises à 5 ans se pose de façon saillante.
- Pour accompagner les créateurs d'entreprises, le GAL peut compter sur la présence des chambres consulaires ainsi que sur les pépinières d'entreprises et les zones d'activités situées à Lézignan-Corbières et Narbonne. La CA du Grand Narbonne bénéficie également d'un incubateur d'entreprises. La CC de la Domitienne réunit sur un même espace le service de développement économique, la pépinière d'entreprises Innovosud et le Réseau Local d'Initiative (RLI) qui dispose d'une couveuse d'activités. Sur les zones de plaines se concentrent les principales zones d'activités, dont des Parcs Régionaux d'Activités Economiques (Colombiers et Salles).



Répartition des 1379 créations d'entreprises recensées par l'INSEE en 2013 par secteurs d'activités

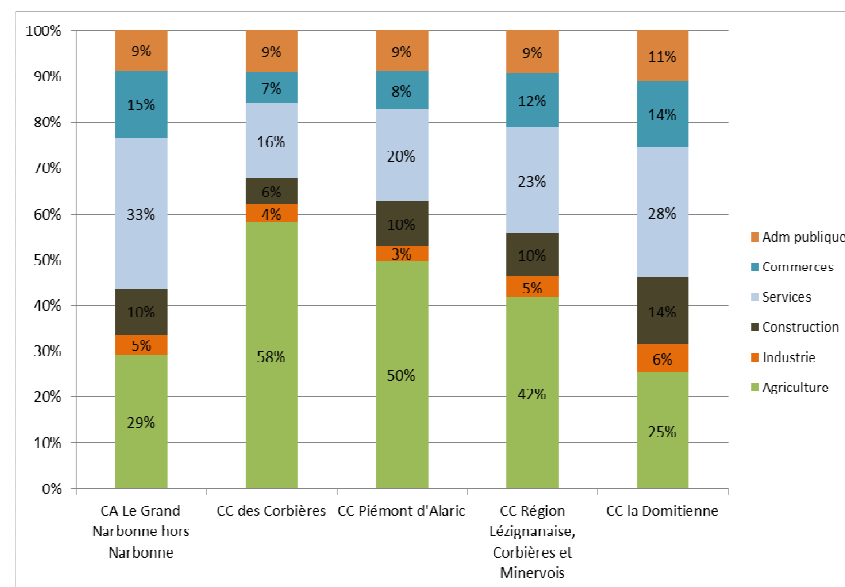
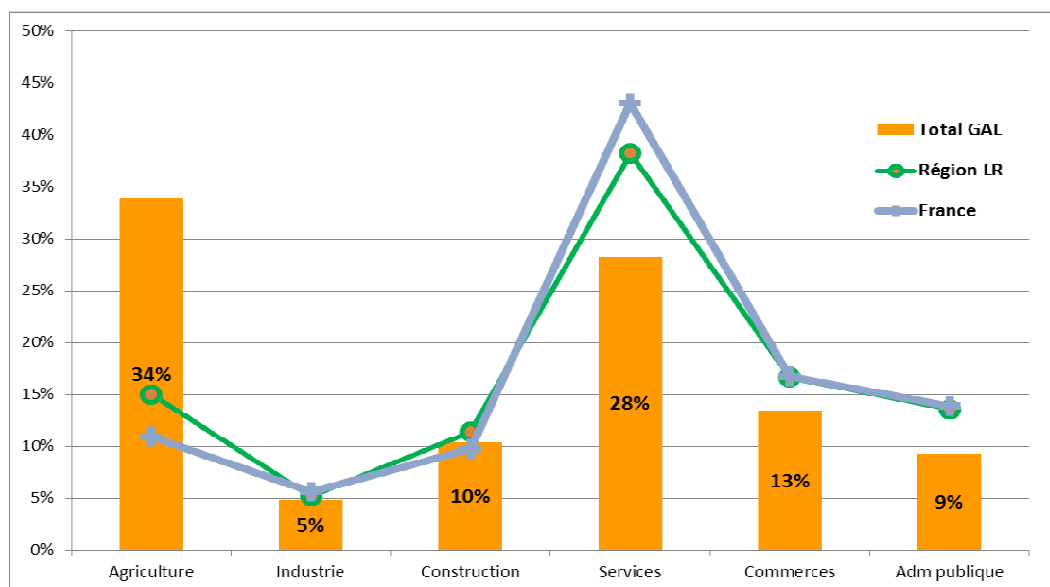
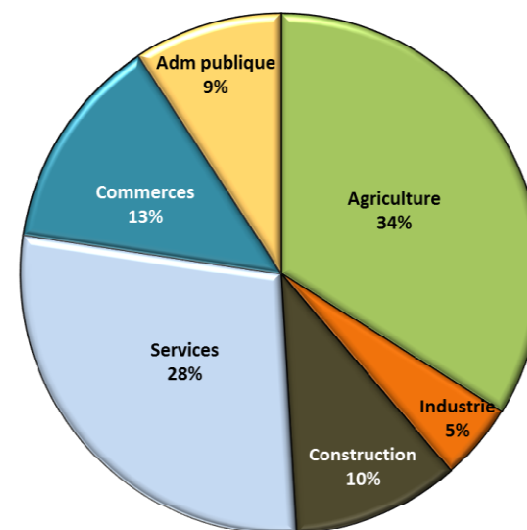


Une place prépondérante de l'agriculture et des activités tertiaires

- L'identité rurale du territoire de candidature se révèle dans la forte proportion d'établissements agricoles sur le territoire, représentant 34% des 17 754 établissements du GAL contre moins de 15% d'établissements agricoles au plan régional et national.
- Les pôles de services et de commerces sont clairement identifiés sur la CA du Grand Narbonne hors Narbonne, sur la CC de la Domitienne et sur la CC Région Lézignanaise CM avec une plus forte proportion d'activités tertiaires que sur les autres intercommunalités.
- La CC des Corbières, puis la CC du Piémont d'Alaric et la CCRLCM affichent clairement leur vocation agricole : de 58% des établissements sur la CC des Corbières à 42% sur la CCRLCM !
- La part de l'industrie et de la construction est conforme au niveau national et régional, c'est du côté des services et dans une moindre mesure, des commerces, que le différentiel s'effectue à la défaveur du territoire du GAL
- Si les administrations publiques ne représentent que 9% des établissements, elles représentent en revanche 35% des emplois du GAL.

Répartition des établissements par secteurs sur le territoire du GAL

Insee 2011 – Traitement Sémaphores

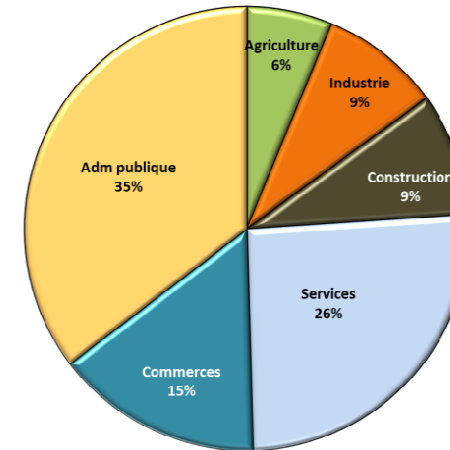


Une place prépondérante de l'agriculture et des activités tertiaires

- En nombre de postes, l'activité tertiaire est très largement dominante avec 76% des « emplois », cependant en moindre proportion qu'au niveau régional où ces activités représentent 82% des postes.
- Encore une fois, le territoire du GAL se démarque par une forte représentation des emplois dans l'agriculture par rapport au niveau régional et national avec une proportion de 6% des emplois qui sont agricoles.
- L'administration publique et les services pèsent lourd avec 51% des emplois.
- Le calcul de l'indice de concentration de la main d'œuvre permet de souligner que **les établissements les plus denses en nombre de poste sont les administrations publiques et les industries**. On remarque également qu'au regard des ratios régionaux et nationaux, les établissements du GAL sont moins denses en main d'œuvre. Ainsi, par exemple si l'agriculture représentent 6% de la main d'œuvre du GAL, les établissements sont cependant moins employeurs qu'au plan régional et national.
- Le territoire du GAL dispose d'un tissu d'établissements productifs plus important qu'au plan régional (lié à l'importance des établissements agricoles) mais la sphère présentielle représente le moteur économique et social du territoire, fortement employeur. La présence de gros employeurs dans la sphère publique (les administrations) explique la prédominance de la sphère présentielle en terme de poste au regard de la moindre proportion du nombre d'établissements. Le territoire dispose d'une économie de proximité qui valorise les revenus captés (tourisme, pension de retraite...).

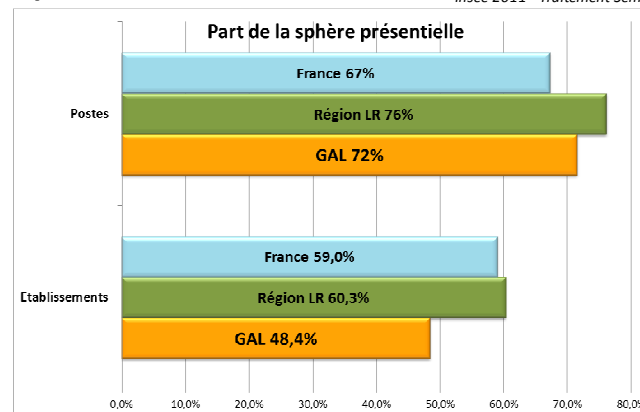
Répartition des postes* par secteurs sur le territoire du GAL

Insee 2011 – Traitement Sémaphores



- Un « poste » pour l'INSEE correspond à l'agrégation des effectifs salariés (DADS), des cotisants à l'URSSAF (dont les professions libérales), les cotisants à la MSA (professions agricoles) et les agents de l'administration.
- Il doit correspondre à un minimum d'heure de travail dans l'année pour être comptabilisé.
- Un salarié peut occuper 2 postes, il est donc comptabilisé 2 fois.

Importance des établissements et des postes de la sphère présentielle

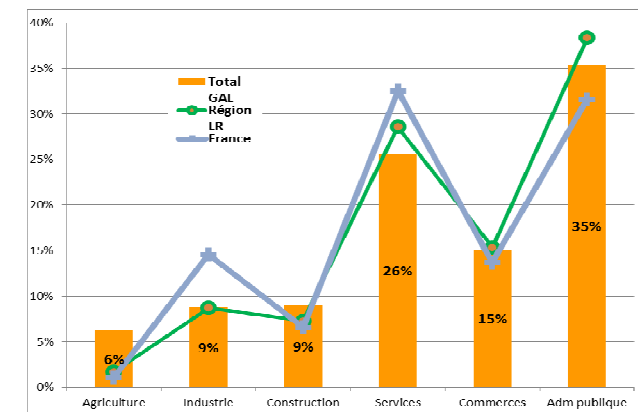


Indice de concentration en main d'œuvre

1 établissement représente combien de postes en moyenne?

	Agriculture	Industrie	Construction	Services	Commerces	Adm publique
GAL	0,2	2,3	1,1	1,2	1,4	4,8
Région	0,3	4,2	1,6	2,0	2,3	7,1
France	0,4	9,7	2,6	2,9	3,1	8,5

Insee 2011 - Traitement Sémaphores



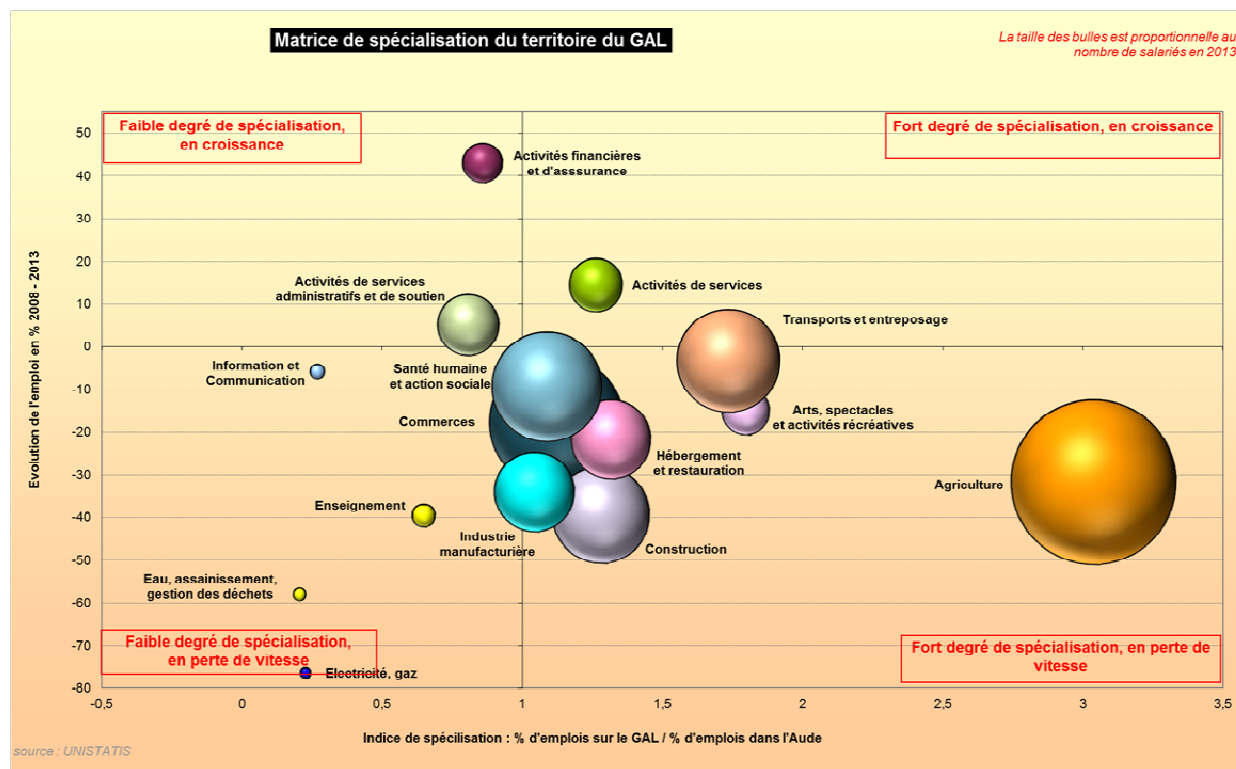
Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de **biens** et de **services** visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Un territoire de solidarité

- Le territoire du GAL est par ailleurs un territoire de solidarité où les entreprises de l'économie sociale et solidaire se développent et prennent une place importante dans l'économie locale. L'Economie Sociale et Solidaire (ESS) regroupe les associations, les coopératives, les fondations et les mutuelles. Les organismes de l'ESS se retrouvent autour des principes suivants : le caractère collectif et privé, l'appropriation collective des excédents, l'adhésion volontaire et ouverte, la gestion démocratique et le primat de l'individu sur le capital.
- Dans l'Aude, on dénombre 1152 associations, 220 coopératives et 41 fondations et mutuelles lesquelles représentent 12 % des emplois audois. 40 % de ces emplois concernent l'action sociale. Près de 8 % sont des emplois dans les coopératives agricoles, plus du double de la moyenne française : c'est l'une des spécificités audoises. 50 % des emplois se situent dans la tranche d'âge 25-44 ans. 63 % des effectifs sont à temps complet.
- Sur le Grand Narbonne (avec Narbonne), on recense 1 359 établissements de l'Economie Sociale et Solidaire recensés au 1^{er} janvier 2013, soit 8,6% de l'économie locale. Plus de 85% des établissements sont des associations. On trouve également des associations reconnues d'utilité publique (5), des groupements d'employeurs (18), et des associations d'insertion par l'économie (2), ainsi que des associations non déclarées (8). Pratiquement 10% des établissements de l'ESS sont des coopératives (127 coopératives soit 9,3%). Il s'agit essentiellement de CUMA (34), de société coopérative agricole (41) et de SA à directoire (19). Plus de 3% des établissements de l'ESS sont des mutuelles (50 mutuelles soit 3.6%). Beaucoup sont des caisses de crédit agricole mutuel (19), et des mutuelles classiques (16). Enfin, le Grand Narbonne compte 2 fondations sur son territoire.
- Les entreprises de l'ESS sont centralisées sur la ville centre de Narbonne qui représente près de 50% des établissements. Cependant, si ces établissements peuvent être domiciliés sur Narbonne, ils agissent sur un territoire très élargi, au-delà de Narbonne et de l'agglomération.
- Le Grand Narbonne lance IN-ESS : Pôle Territorial de Coopération Economique. Ce projet propose 3600 m² de bureaux, espaces de rencontres et d'échanges. Il a pour mission principale d'héberger en un même lieu divers acteurs et dispositifs qui s'adressent aux porteurs de projets et aux dirigeants issus du territoire du Grand Narbonne ou souhaitant s'y installer. Sa vocation est également d'accompagner la montée en compétence de différents publics (salariés, demandeurs d'emploi) et notamment celle des travailleurs saisonniers. IN'ESS se veut être une vitrine des initiatives locales dont l'objectif général sera de susciter des envies, des idées autour de nouveaux modèles ; un espace d'échanges, de travail et d'innovation, de co-working; IN'ESS souhaite impulser la création d'entreprises d'insertion et soutenir la création de groupements d'employeurs.
- On compte sur les Pays Corbières Minervois et Narbonnais une association intermédiaire, une entreprise d'insertion et 7 ateliers et chantiers d'insertion. Sur la CC de la Domitienne, qui s'est dotée de la compétence Emploi/Insertion, l'association RLI a mis en place un chantier d'insertion autour des métiers du nettoyage et est porteuse d'une couveuse d'activités. Sur le territoire on dénombre plusieurs CUMA et coopératives, dont la plus importante est la cave coopérative des Vignerons du Pays d'Enserune.
- L'USSAP est l'acteur majeur de l'ESS sur le territoire du GAL.

Les leviers de croissance du territoire du GAL

- La matrice de spécialisation permet de mettre en exergue les leviers de croissance du territoire. **Ainsi, le territoire du GAL est spécialisé dans l'agriculture, les activités créatives, le transport et l'entreposage.**
- Cependant, **seuls le transport et l'entreposage ont créé des emplois salariés entre 2013 et 2008.** Il constitue un levier potentiel de croissance pour le GAL, au côté des industries extractives, moins important cependant en terme d'emplois.
- Moins spécialisées, mais également en croissance, les activités de services, santé et actions sociales, activités scientifiques et techniques, les commerces, sont de véritables locomotives ;** elles ne sont cependant pas particulièrement concentrées sur le territoire au regard du département. Cette diversification des secteurs constitue **un atout pour le développement du GAL.**
- En revanche, le secteur de la construction passe visiblement une période de crise et constitue une faiblesse importante pour la croissance économique du territoire.
- Le secteur de l'hébergement et de la restauration ne constitue clairement plus autant une activité moteur sur le territoire du GAL. Bien que représentant encore près de 900 emplois salariés, les effectifs sont en diminution depuis 2008. Cette activité trouve aujourd'hui d'autres biais de développement notamment par de l'emploi individuel non salarié (chambres d'hôtes, gîtes, hébergements chez l'habitant...).



La matrice est réalisée à partir des emplois salariés comptabilisés par l'ACCOS et les URSSAF (établissements employeurs du régime général). Cette base ne recense que les salariés et exclue notamment les professions indépendantes (RSI), les fonctionnaires, les salariés relevant du régime agricole, les intérimaires...
Les emplois agricoles figurés sur la matrice sont issus du recensement Agreste et sont exprimés en Unité de Travail Agricole.

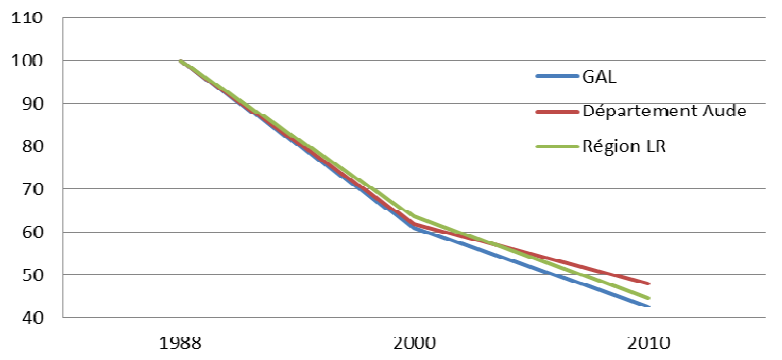
Les leviers de croissance du territoire du GAL

Un développement économique équilibré et créateur d'emplois

- L'économie présentielle est créatrice d'emplois. La croissance démographique et l'augmentation des besoins en services des populations âgées et des familles sont autant d'opportunités pour développer des offres intégrées et créatrices d'emplois, notamment en lien avec le tissu agricole et associatif local.
- Le maintien des activités, notamment de proximité, sur les territoires enclavés est un enjeu majeur pour les populations et l'attractivité de ces territoires. L'innovation et la mutualisation sont des leviers certains pour y ancrer une dynamique économique.
- Le développement des TPE locales et les créations d'entreprises sont les leviers principaux de création d'emplois. L'ensemble des conditions d'accueil et de services doivent être réunis dans un écosystème de coopération au sein du GAL, en lien avec les pôles de Narbonne, Béziers et Carcassonne, voire au-delà (cf. projet de coopération avec Agly et les pôles de Perpignan et Béziers).
- La mutualisation des outils d'accompagnement à la création, développement et transmission d'entreprises (couveuses, pépinières, espaces tests agricoles, organisation de grappes d'entreprises, observatoires économiques et fonciers, aides à l'export...) à l'échelle du GAL, en lien avec les outils de Narbonne, Béziers et Carcassonne est un enjeu majeur de développement économique.
- Créer du lien entre les entreprises et ces outils de développement économique (notamment les pépinières d'entreprises) doit permettre le développement du plus de collaboration et l'émergence d'innovation au sein des entreprises.
- Le parcours des demandeurs d'emploi qui créent leur propre emploi doit être plus accessible, lisible, visible et efficient sur l'ensemble du territoire du GAL.

Un territoire agricole en déprise

Evolution du nombre d'exploitations



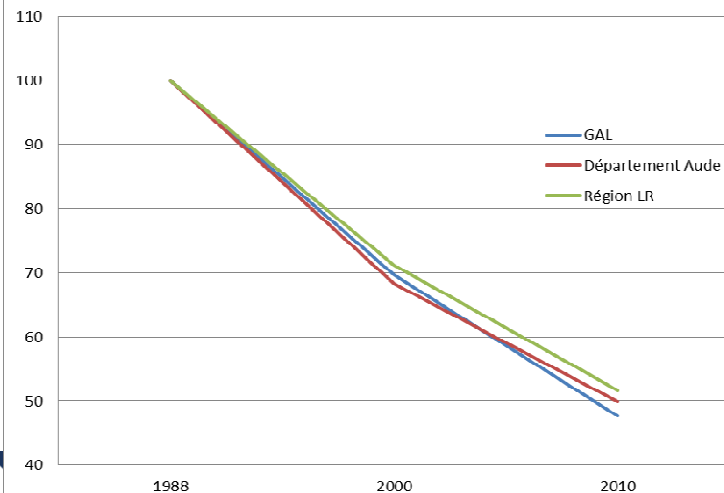
Le nombre d'exploitations a été divisé par 2 en 20 ans

- ➔ 3 718 exploitations en 2010 sur le territoire
- ➔ Une légère augmentation de la taille des exploitations

Evolution de la taille moyenne des exploitations (en ha)

	2010	2000	1988
GAL	17,0	13,9	9,0
Département Aude	30,2	25,5	16,3
Région LR	28,4	22,4	14,8

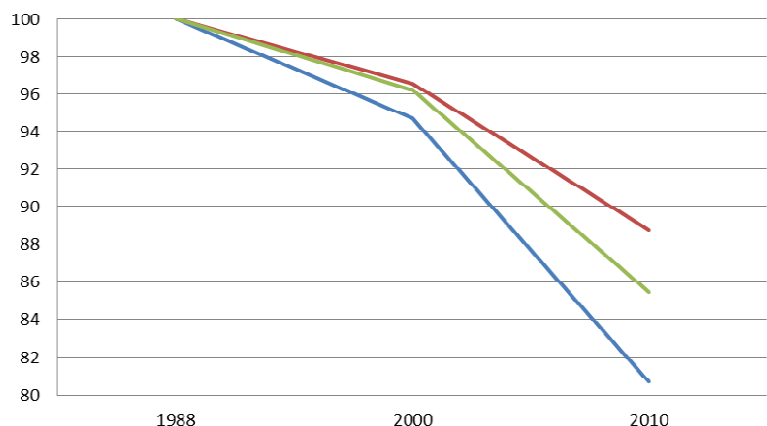
Evolution des UTA (Unité de Travail Agricole)



Sur les 10 dernières années, le GAL perd plus d'emplois (-32%) que l'Aude et la Région (-27%)

➔ 4 371 UTA en 2010

Evolution de la Surface Agricole Utile (SAU)

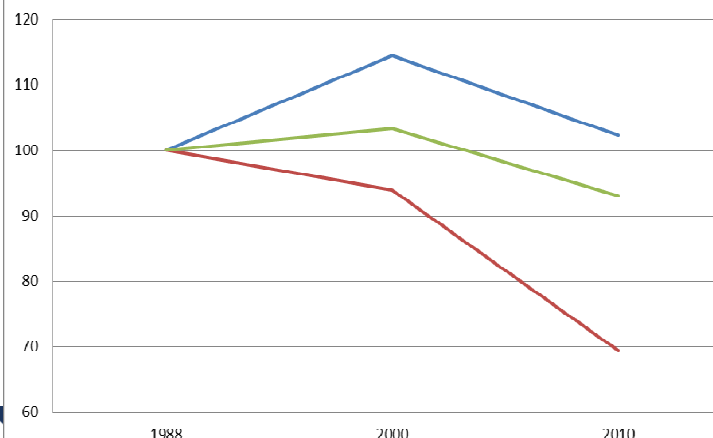


Une baisse de 15% de la SAU contre -11% sur la Région LR.

Le GAL a notamment été beaucoup touché par l'arrachage des vignes.

➔ 63 508 ha en 2010

Evolution des cheptels en UGB (Unité Gros Bétail)

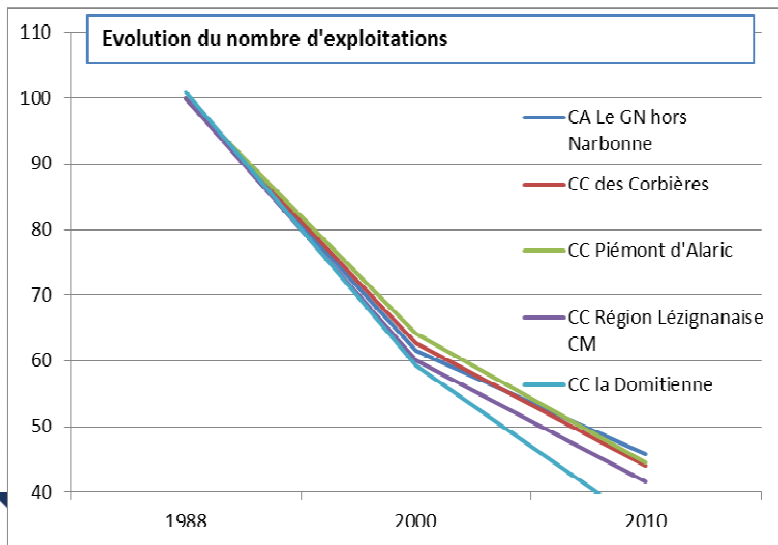


Une baisse des cheptels de 11% contre 10% sur la Région

➔ 4 115 UGB en 2010

Avec cependant des différenciations fortes entre les territoires du GAL

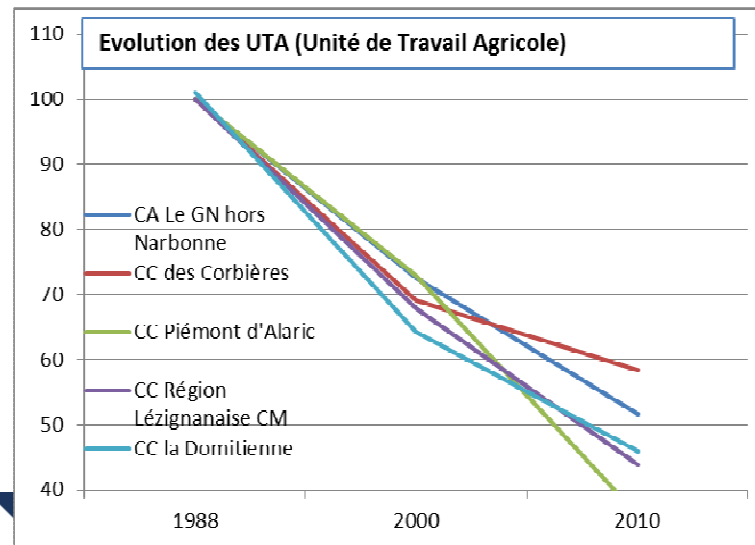
A noter qu'une étude menée en 2012 sur le Pays Corbières Minervois observe une augmentation des installations agricoles.



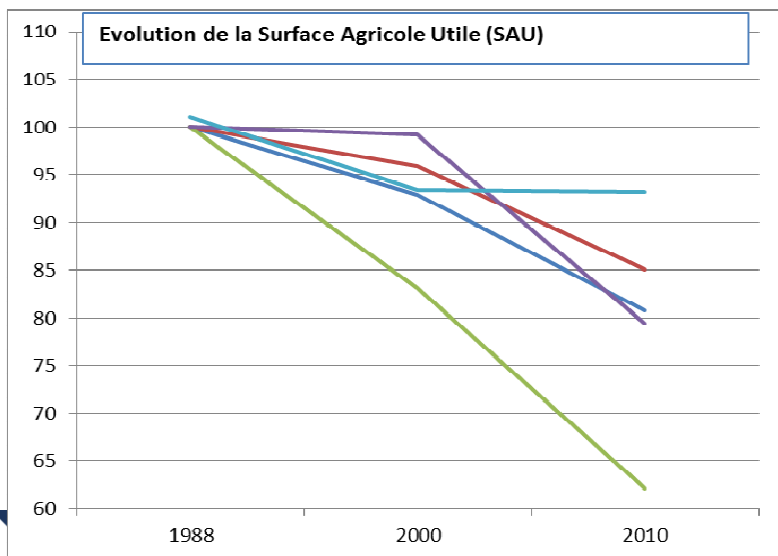
Les CC de la Région Lézignanaise et de la Domitienne sont les plus touchées par la baisse du nombre d'exploitations.

Globalement, entre 2000 et 2010, ralentissement puis stabilisation des installations, et reprise depuis 2010

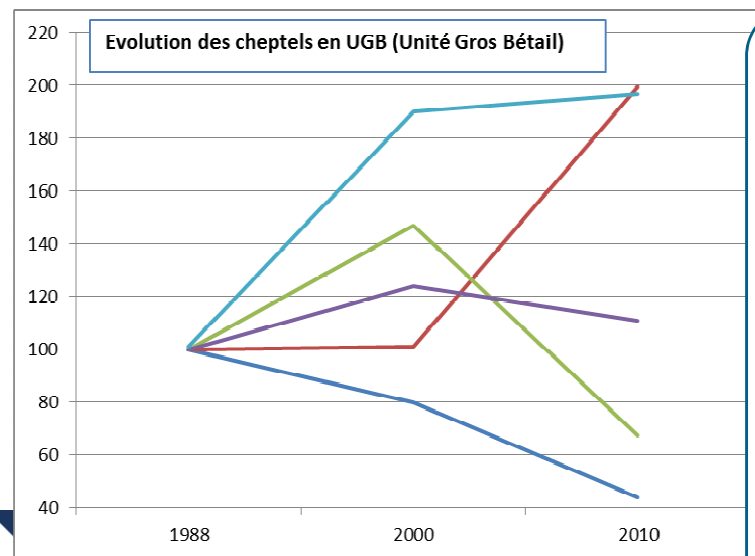
(source CA11)



Sur les 10 dernières années, la CC des Corbières et le Narbonnais perdent moins d'emplois agricoles que les autres EPCI.



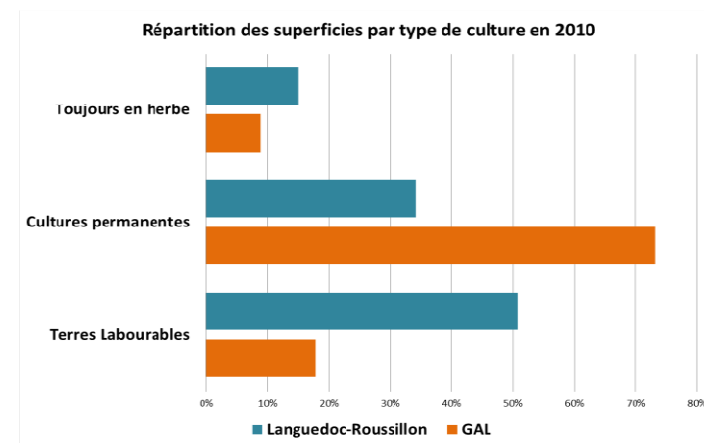
Sur la dernière décennie, une baisse de 20% à 25% sur les zones de plaine viticole, contre une baisse de 11 à 13% sur les Corbières et le narbonnais. La Domitienne résiste.



La CC des Corbières : un territoire qui se tourne vers l'élevage à partir de 2000 : + 97% d'UGB (+272 UGB entre 2000 et 2010)
Plus globalement, on peut noter que la déprise pastorale est freinée sur les Corbières. Il en est de même pour la Domitienne qui a développé l'élevage depuis 20 ans.

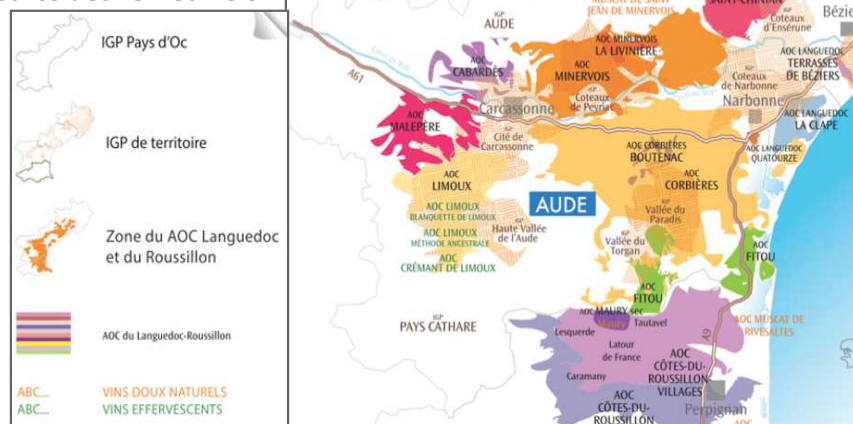
Une quasi mono-culture de la vigne...

- 87% de la Surface Agricole Utilisée du territoire du GAL est couverte par des communes dont l'orientation dominante est la viticulture et 80% des communes du GAL ont pour production dominante la viticulture.
- Cette dominance de la viticulture est néanmoins en léger recul au regard du recensement de 2000 où en comparaison 85% des communes avaient la vigne pour production dominante et que ces communes représentaient 91% de la SAU.
- La CC des Corbières semble notamment se développer récemment sur l'élevage, et de façon très marquée sur certaines communes comme Soulatgé. De même que la CCRLCM avec 14 communes concernées par l'élevage.
- L'organisation de la viticulture se fait pour une grand part autour de caves coopératives. Il s'agit d'une spécificité du GAL. On dénombre environ 31 caves coopératives et près de 730 caves particulières. La filière dispose aussi de structures de négoce qui travaillent à la fois sur des gros volumes et des politiques de qualité différenciées. Val d'Orbieu est la plus importante et travaille avec les acteurs viticoles de l'ensemble du périmètre du GAL.
- La filière (particulièrement l'amont) se structure autour des deux fédérations de syndicats de crus. Le territoire bénéficie de plusieurs IGP (Pays d'Oc, Pays de l'Aude, Vallée du Torgan, Vallée du Paradis, Terrasse de Béziers et Coteaux d'Ensérune) et 6 AOP Fitou, Corbières, Corbières Boutenac, Minervois, Coteaux du Languedoc- Quatourze et Coteaux du Languedoc - La Clape,.
- Les Corbières représentent le cru le plus important en volume de la région et le 3ème national (400 000 hl et 1500 entreprises pour 11600ha et une rémunération moyenne qui est passée en 5 ans de 60 à 100 euros / hl).



Orientation technico-économique du GAL en 2010 : production dominante des communes, déterminée selon la contribution de chaque surface ou cheptel de l'ensemble des exploitations agricoles de la commune à la production brute standard.

Carte des IGP et AOC



	SAU 2010 des communes	Nombre de commune
CA Le Grand Narbonne hors Narbonne		
Polyculture et polyélevage	2 269	3
Viticulture (appellation et autre)	20 994	35
CC des Corbières		
Granivores mixtes	561	1
Ovins et caprins	100	1
Viticulture (appellation et autre)	4 363	12
OTEX non défini	-	1
CC la Domitienne		
Viticulture (appellation et autre)	8 751	8
CC Piémont d'Alaric		
Polyculture et polyélevage	145	1
Viticulture (appellation et autre)	3 609	10
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois		
Bovins viande	2 050	3
Fleurs et horticulture diverse	185	1
Fruits et autres cultures permanentes	-	1
Ovins et caprins	786	3
Polyculture et polyélevage	2 139	8
Viticulture (appellation et autre)	17 106	34
OTEX non défini	-	2

... en voie de diversification

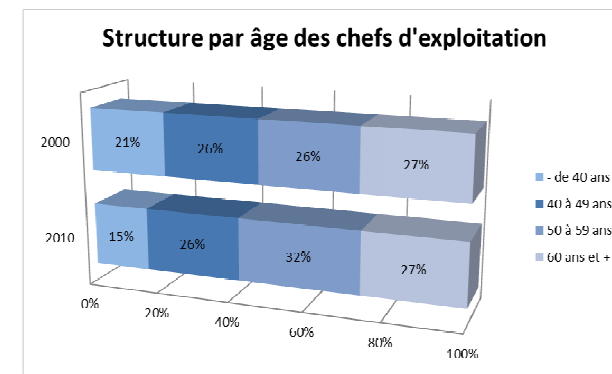
- Sur le territoire, en lien avec les entreprises de Narbonne, s'est **constituée une véritable filière viticole**, avec des acteurs économiques du machinisme et de l'équipements agricoles (Calvet SA, ATL Boutolleau à Lézignan), de l'emballages plastiques à usage viticole, de l'embouteillage, de l'agro-fourriture et produits phytosanitaires (Bèzes à Lézignan), de laboratoires (Montredon). C'est une filière qui reste à animer et à développer.
- La viticulture a dû faire face ces dernières années à une crise liée à la fois à des faibles rendements et des rémunérations faibles des viticulteurs, particulièrement sur les zones Corbières, Fitou et Minervois. Des actions de rationalisation (fusions de caves coopératives) et d'arrachage des vignes (particulièrement autour de Lézignan-Corbières et Capendu) ont été menées. Aujourd'hui la déprise semble se stabiliser, avec notamment un regain de dynamisme des caves coopératives et de caves indépendantes, jouant sur la carte de la qualité, de la diversification, de la vente directe et de l'export. Ainsi les exploitations se sont ouvertes à l'oenotourisme, soutenues dans cette démarche par le dispositif Leader précédent du GAL des Pays Vignerons. Il convient de noter les efforts qualitatifs très importants réalisés par la profession agricole ces dernières années, tant sur la qualité même des vins (en particulier leur typicité) que sur les impacts environnementaux des pratiques culturales. Ainsi, ces efforts, conjugués à la reprise d'un marché plus favorable et à des rémunérations en hausse, ont dynamisé la reprise des installations.
- Aujourd'hui, le niveau des stocks est très bas : on note des tensions sur tous les segments de marché (ce qui a permis de relever les prix à l'hectolitre). La stratégie consiste à poursuivre consiste à faire moins de vin pour le vendre mieux, avec la nécessité de s'adapter au nouveau contexte des marchés. A noter également le problème lié au gel des outils de productions (terres et droits de plantations) avec 4 à 5000 ha de droits de plantations en portefeuille à consommer dans les 3 ans sinon ils seront perdus et n'ouvriront plus de nouveaux droits. Il est donc nécessaire d'avoir une vision à moyen et long terme dans le cadre d'une gestion globale, partagée et coordonnée des acteurs de la profession.
- Par ailleurs, on observe une tension sur le foncier agricole qui est variable selon les zones du territoire : tensions à Leucate, Peyriac de Mer et sur littoral globalement (liée à l'application de la loi littorale, l'urbanisation et les projets d'infrastructures) ... alors que des terres et des vignes sont à vendre sur d'autres secteurs.
- **L'activité agricole du territoire du GAL présente une réalité différenciée :**
 - La présence d'une agriculture d'élevage ovin-bovin avec pratiques pastorales sur les Corbières
 - Une présence forte de la viticulture sur l'ensemble du territoire, jusqu'à 400m d'altitude
 - Une progression de la diversification des productions (oliviers, fruits, élevage, culture bio...).
 - Une activité de pêche, de conchyliculture, d'ostréiculture et de salins sur le littoral (Port la Nouvelle, Gruissan, Leucate, La Palme et Vendres)
- **La diversification végétale et agricole** présente aujourd'hui un enjeu pour reconquérir les espaces agricoles aujourd'hui en friches et favoriser le développement de cultures ayant de meilleurs débouchés commerciaux. Les axes de diversification, renforcés par une demande d'un meilleur approvisionnement local, portent notamment sur l'oléiculture (exemple de la cave de l'Oulibo à Bize Minervois), l'arboriculture (avec Somail Fruits par exemple), les cultures maraîchères, et les fourrages et céréales qui se développent en reprise de friches viticoles...
- **Les exploitations agricoles sont souvent de petites structures qui restent fragiles. Il faut les aider à se conforter car beaucoup d'exploitations n'ont pas de salariés.**

... en voie de diversification

- Ces dernières années, le territoire du GAL s'est fortement organisé et développé autour d'une montée en gamme et en qualité des productions et d'une recherche intense de solutions pour améliorer le revenu des professionnels :
 - 👉 **Les activités touristiques** représentent des activités complémentaires aux exploitants agricoles permettant d'améliorer le niveau de leur revenu. Cette dynamique contribue par ailleurs à structurer une offre oeno-touristique valorisante pour le territoire et permet d'améliorer son image, son identité et sa fréquentation. Le label Vignobles & Découvertes a ainsi permis de structurer une offre oeno-touristique de grande qualité sur le Grand Narbonne. Ce label vient d'être obtenu par le Pays Touristique Corbières et Minervois (CC Région Lézignanaise et CC Corbières). La démarche de labélisation est en cours sur la CC de la Domitienne. Les principaux pôles oeno-touristiques sont Terra Vinea, Château l'Hospitalet, Château Lastours, Abbaye de Fontfroide, ... Ces démarches ont également été soutenues par le GAL des Pays Vignerons.
 - 👉 **Les cultures bio / raisonnée** sont en très fort développement sur l'ensemble du territoire, en majorité sur les filières élevage, fruits et légumes et viticulture... L'Aude est dans les 1^{er} départements bio de France. Une montée en qualité des productions locales, en lien étroit avec toutes les formes de distribution en circuits courts (développement des groupements d'achats, des marchés bio...) est menée corrélativement.
 - 👉 **Les circuits courts** ont été les axes phares des actions portées par le GAL des Pays Vignerons, les Pays et les intercommunalités, soutenus par la Région et les départements. Un travail de structuration de circuits courts a été mené ces dernières années sur le GAL sous plusieurs formes : groupements d'achat, vente directe (caveaux, boutiques), assiettes de Pays... Un travail de regroupement et de professionnalisation des caveaux reste à mener afin d'apporter une meilleure rationalisation de points de vente et une amélioration des ratios temps passé/rentabilité. Les circuits courts alimentaires manquent globalement d'une organisation collective qui permettrait de fournir des volumes plus importants et de mieux s'insérer dans les circuits classiques de distribution (grande distribution locale, cuisine centrale...).

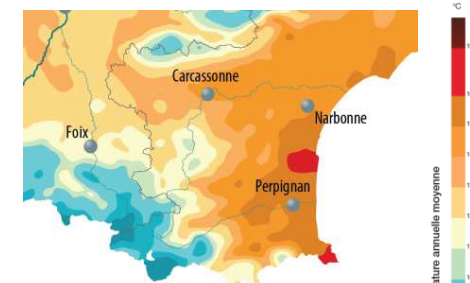
Un vieillissement de la population agricole et des revenus modestes

- On observe sur le GAL un vieillissement de la population agricole : la déprise agricole n'encourage pas les reprises des exploitations agricoles, le chef d'exploitation restant actif au-delà de 60 ans. Ainsi avec 15% d'exploitants de moins de 40 ans en 2010, contre 21% en 2000, et 27% de plus de 60 ans, le renouvellement ou la reprise des exploitations se posent comme un enjeu majeur de l'activité agricole. Par ailleurs, les revenus des exploitants accusent une baisse continue, créant dans certains cas une désespérance sociale importante.
- Cependant l'installation de nouvelles populations agricoles (jeunes, étrangers, investisseurs...) dans des activités nouvelles incluant la transformation de produits (ruches, élevages, domaines agricoles et touristiques, blé ancien...) est notable ces dernières années. Ces installations contribuent fortement à la montée en gamme des productions locales et explorent de nouveaux marchés (circuits courts, export, e-commerce...).
- La zone des Corbières comprend plusieurs sites Natura 2000 ayant la spécificité d'être sur des terroirs fortement marqués par la viticulture (Corbières orientales et occidentales), ce qui permet une sensibilisation particulière des viticulteurs aux mesures agro environnementales de baisse des usages de pesticides et d'enherbement.
- L'activité agricole doit cependant composer avec plusieurs menaces directes :
 - L'expansion urbaine induit des problèmes en terme d'aménagement de l'espace rural sur les zones de forte croissance urbaine, à proximité des villes tels que Lézignan, Béziers et Narbonne. Les implantations d'éoliennes et de parcs photovoltaïques sont par ailleurs des consommateurs d'espaces agricoles.
 - Les prévisions du GIEC en matière de réchauffement climatique tablent sur une augmentation des températures annuelles moyennes avec des vagues de chaleur estivales qui seront très probablement plus fréquentes, plus longues et plus intenses. Si le phénomène sera peu perceptible l'hiver, il sera donc plus marqué au printemps, en été et de plus en plus en automne. Les conséquences directes portent principalement sur le recours à l'irrigation, voir une modification des cépages et variétés. La ressource en eau, si elle paraît accessible sur certaines zones de plaines, va devenir un enjeu majeur pour le littoral et les zones de relief. Les zones irrigables sont par ailleurs les plus soumises à l'urbanisation.

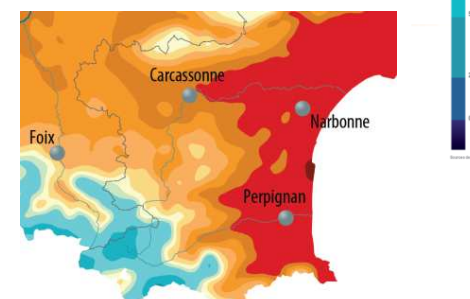


Mesure du réchauffement climatique estimé par le GIEC

2000



2050



Les enjeux agricoles

Les enjeux agricoles au cœur d'un développement équilibré du territoire

- Faire face aux tensions foncières par des politiques d'urbanisation coordonnées
- Définir une politique globale sur les friches agricoles.
- Faciliter l'accès au foncier par des modalités innovantes de financement et les dynamiques collectives
- Saisir l'opportunité de la croissance démographique, synonyme d'un marché de consommateurs en croissance, pour accentuer l'écoulement des productions locales en circuits courts et poursuivre la diversification agricole
- Poursuivre les réflexions autour de la ressource en eau sur des hypothèses de besoins en irrigation accentués et de protection de la ressource
- Poursuivre la montée en qualité des productions locales en accentuant les efforts pour réduire l'usage encore prédominants des produits phytosanitaires.
- Continuer la logique de coopération inter-filières : panier de biens et services, oenotourisme, agritourisme, e-commerce...
- Accompagnement à l'installation, notamment des jeunes et à la reprise des exploitations agricoles

Une économie touristique qui pèse près de 10% du PIB dans l'Aude

■ Une forte fréquentation touristique

- On compte sur l'ensemble du département de l'Aude environ 17,5 millions de nuitées en 2011 (dont 11 millions sur le littoral), en augmentation de 3,4% depuis 2002, avec une fréquentation centrée sur les mois de juillet et août. On observe cependant un développement des nuitées sur les « ailes de saisons », c'est-à-dire le printemps et septembre. Le panier moyen dans l'Aude est de 49,6€/jour (dépense moyenne journalière), légèrement supérieur au panier moyen du Languedoc-Roussillon (45,6€/jour). Le poids économique du tourisme pèse 10% dans le PIB départemental.
- Sur les sites Pôles Cathares (cf. page suivante) la principale clientèle de la Destination est française (plus de 65% en moyenne). La clientèle française provient majoritairement du Languedoc-Roussillon puis de Midi-Pyrénées, viennent ensuite Rhône Alpes et l'Île de France. La clientèle étrangère est principalement européenne : Allemagne, Belgique, Espagne, Royaume-Uni, et dans une moindre mesure les Pays-Bas. La clientèle étrangère est particulièrement importante sur Carcassonne, avec notamment le développement des lignes low-cost sur l'aéroport de Carcassonne (+58% du nombre de passagers entre 2002 et 2011). Cependant, cette clientèle se diffuse inégalement dans le territoire du GAL, hormis sur le littoral dans l'hôtellerie de plein air. On observe peu de long séjour et une importante part des excursionnistes. De même, l'aéroport de Béziers Cap d'Agde en Languedoc, avec un trafic de 245 000 passagers en 2014, en croissance chaque année depuis 2008, pour un trafic principalement tourné vers l'Europe du Nord et des retombées économiques estimées à 65 M€.

■ Des hébergements marchands de faible capacité en faveur d'un rééquilibrage territorial

- Sur le territoire du GAL on dénombre une capacité d'accueil de 34 hôtels classés en 2013 pour 651 chambres et 51 campings classés pour 10958 emplacements. Si les hôtels paraissent relativement bien répartis sur l'ensemble du territoire du GAL, avec une proportion plus importante sur le littoral et la CC Lézignanaise, les campings sont en revanche prédominant sur la CA du Grand Narbonne (hors Narbonne) et la CC de la Domitienne.
- On observe une relative stabilité des capacités hôtelières entre 2009 et 2013, avec la fermeture de 3 établissements sur la CA du Grand Narbonne, hors Narbonne. Cependant le nombre de chambres est en baisse de 18%, marquant ainsi la fermeture d'établissements de grandes capacités (les mises aux normes de sécurité sont parfois trop lourdes). A contrario, les campings sont relativement stables, avec une légère croissance du nombre d'emplacements.
- On remarque une montée progressive du niveau de qualité des campings avec une baisse du nombre de camping 1 et 2 étoiles, et une croissance des 3 étoiles et 4 étoiles (notamment sur la CC la Domitienne).

Dénombrement des campings et hôtels classés sur le territoire du GAL en 2013

	Hôtels	Chambres d'hôtels	Campings classés	Emplacements de campings
CA Le Grand Narbonne	13	393	28	5454
CC des Corbières	5	41	3	137
CC la Domitienne	2	36	16	5095
CC Piémont d'Alaric	2	30	0	0
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	12	151	4	272
Total général	34	651	51	10958
CA Le Grand Narbonne	38%	60%	55%	50%
CC des Corbières	15%	6%	6%	1%
CC la Domitienne	6%	6%	31%	46%
CC Piémont d'Alaric	6%	5%	0%	0%
CC Région Lézignanaise, Corbières et Minervois	35%	23%	8%	2%
Total général	100%	100%	100%	100%

Source : Insee 2013

* Source CDT

Une économie touristique qui pèse près de 10% du PIB

- Les hébergements collectifs sont par ailleurs en très forte hausse entre 2002 et 2011, avec une croissance du nombre de lits de 138% sur le Narbonnais (incluant Narbonne) et de 1281% sur le Pays Corbières Minervois (ouverture des résidences de tourisme de St Laurent et Homps). A noter la présence d'une résidence de tourisme à Colombiers).
- La capacité d'hébergement peut également compter sur un large choix de meublés, gîtes et chambres d'hôtes. Le Narbonnais et le Pays Corbières Minervois représentent ainsi 39% des capacités de l'Aude. Les gîtes et meublés représentent 2372 lits sur le Pays Corbières Minervois et 776 lits sur la CC de la Domitienne.
- On dénombre près de **45 600 résidences secondaires**, cela représente 41% du parc de logement. 89% des résidences secondaires du GAL sont localisés sur le littoral.
- Cependant, beaucoup de résidences secondaires sont aujourd'hui vieillissantes. Il en est de même pour le parc hôtelier et celui des meublés et gîtes.
- Le Narbonnais représente 63% du nombre de lit total du département de l'Aude*. Cette proportion importante du tourisme sur le littoral évolue cependant puisqu'en 2002, le littoral représentait 68% des capacités. Corbières Minervois notamment a doublé le nombre de ses lits touristiques entre 2002 et 2011.

* Source CDT 11

	Part des résidences secondaires dans le parc de logement	Evolution du parc des résidences secondaires entre 1999 et 2010
CC de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois	18,01%	41,64%
CC des Corbières	35,82%	25,95%
CC Piémont d'Alaric	8,04%	-13,88%
CA du Grand Narbonne hors Narbonne	53,60%	4,62%
CC la Domitienne*	15,20%	-25,02%
TOTAL GAL	41,19%	7,08%
Languedoc-Roussillon	21,20%	11,20%
Total France	9,42%	7,31%

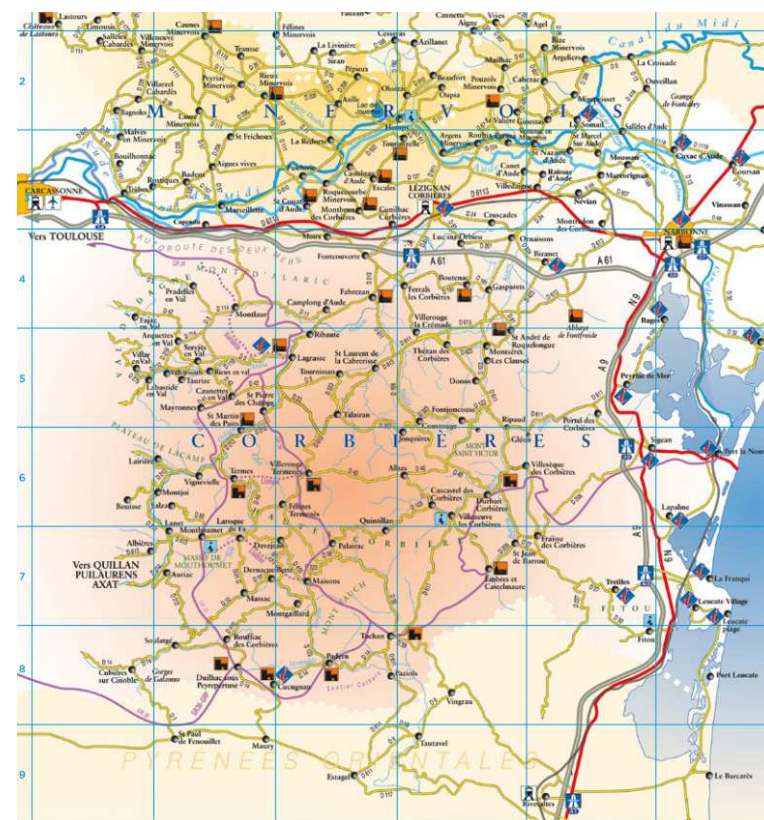
*taux d'évolution 1999-2011

Source INSEE

Une offre touristique riche et diversifiée

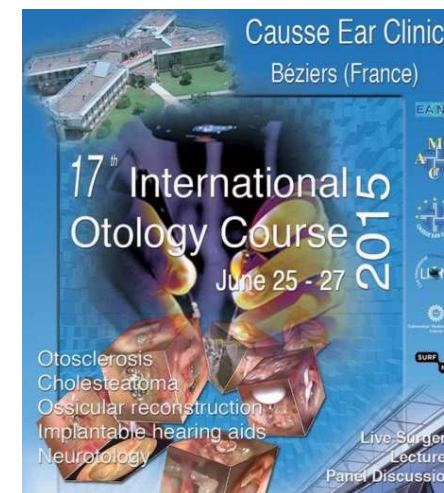
- L'espace rural du territoire du GAL est riche de points d'attraction touristique à forte fréquentation, dans un cadre naturel préservé qui offre un support d'exception au tourisme vert.
- **Le touriste peut bénéficier sur un même espace et en peu de temps à la fois d'une offre balnéaire et nautique sur la côte, d'un patrimoine exceptionnel sur l'arrière-pays et les pôles urbains, et d'espaces authentiques et naturels préservés sur les massifs. Les territoires travaillent à faire fructifier et développer les flux entre ces espaces en favorisant les mobilités et les offres packagées.** Cette diversité de l'offre touristique crée un atout indéniable pour fidéliser les touristes, développer la notoriété du territoire et allonger la durée des séjours.
- Les projets de territoire (Acte II Pays Cathare, Schéma vélo, projet Voie verte, SDADDT11, Canal du Midi...) l'insèrent comme enjeu prioritaire.
- **Le territoire du GAL peut compter sur une offre touristique diversifiée qui s'organise sur le territoire du GAL :**
 - Un patrimoine riche composé de châteaux du Pays Cathare (Aguilar, Peyrepertuse, Quéribus, Termes, Villerouge Termenès ...), d'Abbayes et Cloîtres (Fontfroide, Lagrasse, Narbonne...), de sites historiques et remarquables (Oppidum Enserune, Etang de Montady...).
 - Une gastronomie (restaurants étoilés) et des vins de qualité, domaines primés, AOC
 - Des pôles touristiques : les sites Pôles Pays Cathare (cf. tableau ci-joint), la Réserve Africaine de Sigean (300000 visiteurs/an), Terra Vinea, la Maison du Malpas (20000 visiteurs/an) et l'Oppidum d'Ensérune... et bientôt sur Narbonne le musée de la Romanité.
 - Des plages préservées et de qualité sur le littoral, avec un vent fort et constant qui favorise la pratique de sports nautiques tels que le kitesurf et le funboard et facteur de renommée mondiale.
 - Un cadre naturel préservé (nombreuses zones naturelles préservées), notamment sur les Corbières, propice aux sports Nature (randonnées pédestre, équestre, VTT...)
 - Le tourisme fluvial avec le Canal du Midi, site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et qui fait l'objet d'une démarche de labélisation Opération Grand Site (OGS) de France (Fonseranes / Malpas). Les ports sur le Canal (Colombiers, Le Somail, Argens, Homps, ...) sont des points de convergence touristique pour des excursions à la journée.
 - Des investissements publics notables sont menés pour favoriser l'accueil et la qualité des séjours : aménagement des places, qualification des offices de tourisme, équipement de balnéothérapie, évènementiels (Mondial du Vent...).
 - Un tourisme rural très développé avec le développement de l'oenotourisme, de l'agritourisme avec des démarches d'accueil à la ferme et le développement de pratiques sportives de pleine nature.

Les sites touristiques



Une offre touristique riche et diversifiée

- Des évènements reconnus : Mondial du Vent (100000 spectateurs)... Plus de 45 évènements recensés sur le Pays Touristique Corbières Minervois : Promaude (fête des terroirs de l'Aude) à Lézignan et le spectacle de fauconnerie à Duilhac attire plus de 40 000 personnes ; Trésors d'Alaric (manifestation touristique et de promotion des produits locaux), le Festivoix (Manifestation autour de l'expression vocale), le Chai en bulle (manifestation sur la bande-dessinée), Convivencia (participation au festival de musique du monde sur le canal du Midi) ; Total Festum (participation au Festival de la culture occitane), l'encan, la festejada, l'UVV...
- Et tourisme de santé, via notamment la présence de la clinique Causse de renommée mondiale pour les affections ORL qui génère un tourisme d'affaires et de patientèle (près de 6000 séjours/an en hospitalisation complète et plus de 2600 hospitalisations de jours)*.



*Source : <http://www.scopesante.fr/fiches-detaillees/340780139/> - Haute Autorité de Santé

Une offre touristique qui doit s'adapter aux évolutions de la demande

- Les dernières tendances observées ces dernières années montrent cependant un **ralentissement de la fréquentation des sites patrimoniaux** (dont les sites Pôles Pays Cathare), y compris lorsque la météo sur les plages est défavorable au tourisme balnéaire. Les activités de loisirs en revanche semblent plus attractives. Des réflexions sont à mener sur le manque de clientèle en haute saison, le détournement des clientèles dû à une image vieillissante, au niveau des prix, et un repositionnement du territoire.
- En effet, **la demande touristique évolue vers des expressions plus grandes en matière d'expérience, de plaisirs et de ludisme (tourisme expérientiel)**. Les sites touristiques doivent aujourd'hui se moderniser pour mieux coller aux désirs de la clientèle. L'adaptation de l'offre touristique portent notamment sur le développement de l'usage numérique, la scénographie des sites patrimoniaux, la professionnalisation des acteurs touristiques mais également sur des produits touristiques plus construits et plus riches en contenu. Le renouvellement de l'offre touristique passe notamment par un renforcement des circuits à l'échelle du GAL, une très grande coordination entre acteurs et la construction de projets transverses.
- Par exemple, pour structurer la circulation et la diffusion des visiteurs, des services touristiques dédiés peuvent être déployés : services d'accompagnement, de location de véhicules avec guides, chasse au trésor, excursions, hébergements dédiés...répondent à la demande
- Par ailleurs, les circulations douces et les véhicules non polluants sont à prioriser, afin de préserver les espaces naturels traversés : traversée VTT, circuits cyclotouristes (cf schéma vélo GN, schéma CG11), intermodalités et interconnexions (train, vélo, bus, avion, bateau)...
- Ces tendances vont de pair avec les complémentarités déjà exploitées entre les territoires du GAL** : les pôles touristiques littoraux infusent vers les sites situés sur les reliefs et de la plaine. Les flux touristiques sont par exemple bien établis entre les sites balnéaires de Leucate/Port la Nouvelle et les Corbières, entre La Clape et Gruissan/Narbonne, entre Saint-Pierre/Vendres et le Minervois... (comme l'illustre la carte ci-jointe).
- La desserte du territoire est plutôt facile (gares, aéroports, autoroutes...), mais la circulation interne au territoire n'est pas aussi aisée pour se rendre et avoir accès aux équipements existants. L'inter modalité est inexistante et la signalétique doit être revue.

Nombre de visiteurs par sites Pôles Pays Cathare

	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution 2009/2013
Aguilar*	9 680	8 495	8 081	6 435	8 347	-14%
Peyrepertuse*	104 155	94 148	99 822	86 339	87 172	-16%
Quéribus/Achille Mir*	89 737	83 455	81 490	74 555	68 952	-23%
Abbaye de Lagrasse*	33 442	34 697	38 480	39 270	41 529	24%
Termes*	10 637	11 776	10 650	9 376	8 796	-17%
Villeroque Termenès*	17 516	12 710	14 337	14 090	14 196	-19%
M. Amphoralis - Sallèles d'Aude**	7640	6850	nc			
Ensemble Monumental - Narbonne**	305450	203860	231360			
Fontfroide - Narbonne**	102380	101150	112700			

* Source : Pays Touristique Corbières Minervois ** source : CDT

Complémentarités entre les sites/secteurs touristiques



Des clientèles de niche à conquérir

- Devant cette richesse de l'offre touristique, les acteurs touristiques du territoire du GAL travaillent pour adapter cette offre à l'évolution de la demande touristique, des comportements de consommation et conquérir de nouvelles clientèles.
- Cet effort de marketing basé sur un ciblage des clientèles (cf. tableau ci-joint) est mené sur plusieurs leviers qui jouent sur la complémentarité entre les territoires du GAL :

La notoriété des sports nautiques de glisse

L'oenotourisme et la gastronomie. L'offre est qualifiée et importante mais peu assemblée et peu visible par les clientèles. Les démarches qualité contribuent à une meilleure valorisation des prestations vin et terroir mais on compte peu de démarches collectives. Les activités « Vin, caveaux, terroir » sont de plus en plus demandées mais ne constituent pas encore un motif de venue des visiteurs. Les attentes sont encore fortes en matière d'information et de structuration de l'offre. La labélisation Vignobles & Découvertes sur le GAL permet de cibler également un marché de niche sur l'oenotourisme. Une véritable offre de découverte peut être déclinée en fonction des clientèles en fédérant un certain nombre de prestataires (restauration, visites, patrimoine, boutique, activités de transformation...).

Les sports et loisirs de nature font l'objet d'un axe de développement fort au travers notamment des circuits d'itinérance : le développement de véloroute et de voies vertes (EV8, V80 - véloroute des Deux Mers, projet de mise en voies vertes de 130 km le long du Canal du midi dont les retombées économiques sont estimées à 15 M€), de circuits VTT (plus de 300 Km de sentiers balisés), de randonnées pédestres, le tourisme fluvial le long du Canal du Midi. Sur le Pays Touristique Corbières Minervois on dénombre 77 boucles de randonnée pédestre, VTT et équestre pour 508,5 km praticables ; 401 km de GR et GRP (GR367 – Sentier Cathare) ; 3 véloroutes et des routes secondaires appréciées par les clubs et pratiquants de cyclotourisme. On dénombre plus de 500 prestataires sur l'Aude mais souvent associatifs avec une faible capacité de développement... Les TPE doivent être mises en réseau et s'organiser.

Le développement d'itinéraires thématiques et de nouveaux services touristiques nécessite une meilleure mise en réseau des sites et des acteurs (offres packagées). Des produits identitaires du territoire sont déjà identifiés : l'olive, le sel, le miel, la truffe...ces productions méditerranéennes peuvent constituer des pôles « terroir » constituant une offre liant la découverte du produit, sa culture, la gastronomie, les pratiques locales autour du produits, les paysages liés...

Marchés et cibles principales	Type de séjour / produit
Aude et départements limitrophes - Clientèle familiale - Couples sans enfant - Petits groupes (amis/ familles) - 30-55 ans et seniors - CSP moyennes à supérieures	Excursions à la journée Loisirs sans nuitée Week-ends Activités de pleine nature et animations Diversité des thématiques et types de séjours
IDF et autres régions françaises - Couples sans enfants / seniors - Petits groupes (amis/ familles) - Actifs de CSP moyennes à supérieures - Groupes (associations, clientèles d'affaires)	Week-ends Courts-séjours découverte Pratique d'activités Rapport qualité/ prix pour l'hébergement Qualité de services
Etrangers : Europe du Nord, Espagne - Couples sans enfant - Groupes d'amis (avec ou sans enfant) - 40-55 ans et seniors - CSP moyennes à supérieures	Séjours découverte Activités visites, gastronomie, patrimoine Activités de pleine nature/ vacances actives Hébergement typique/ de qualité

- La commercialisation et l'organisation de l'offre touristique s'appuient sur un réseau d'offices de tourisme et de point d'information. Les coopérations entre ces structures autour de projets de mutualisation (billetterie par exemple) favoriserait la circulation des flux touristiques. Des produits packagés sont commercialisés et on compte la présence d'agence réceptive (GFS).
- La commercialisation de la destination Aude Pays Cathare autour d'une marque adossée à la marque régionale Sud de France favorise la promotion du territoire.
- Le territoire souffre globalement d'une offre touristique somme toute assez peu structurée et certains territoires restent malgré tout méconnus. L'image d'un tourisme de masse sur le littoral fait progressivement place à une image plus affinée et plus qualitative. Pour ce faire, l'innovation dans les produits et dans les process de promotion et de commercialisation est indispensable.

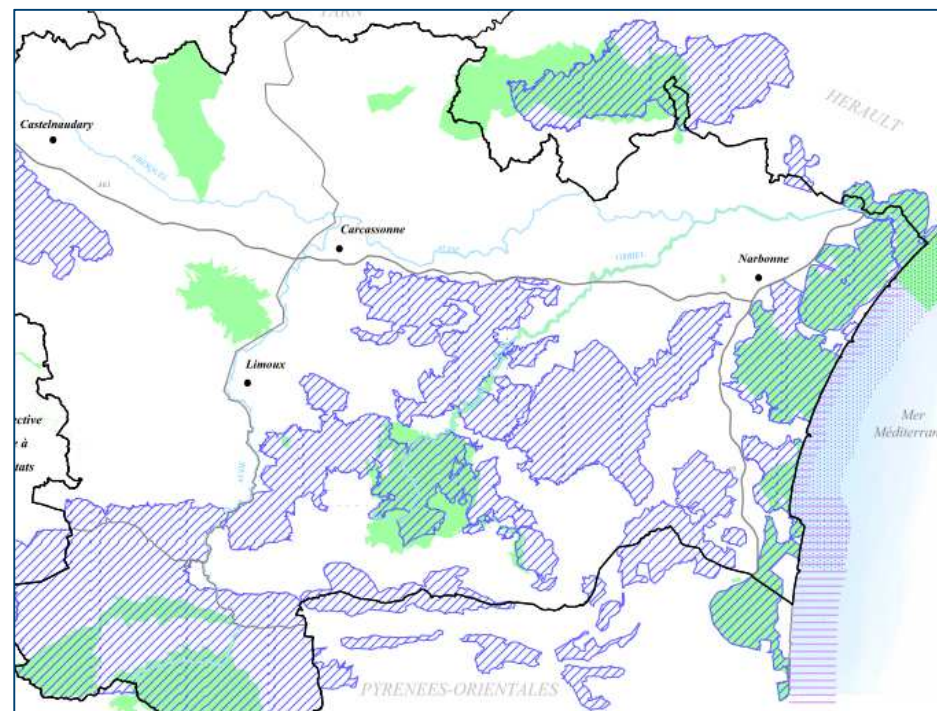
Une offre touristique riche à faire évoluer vers une segmentation plus fine de la clientèle et des circuits d'itinérance

- Développer le tourisme sur des cibles clientèles en segmentant sur des couples produits/marchés (séniors, familles, sportifs...) en tirant la fréquentation sur les ailes de saison
- Construire les parcours d'itinérance thématiques
- Accroître la fréquentation de façon maîtrisée : capacité d'accueil sur les produits manquants, sur les sites pôles...
- Faire évoluer les sites touristiques avec l'évolution de la demande (expérience, technologie, authenticité, plaisir et ludisme...)

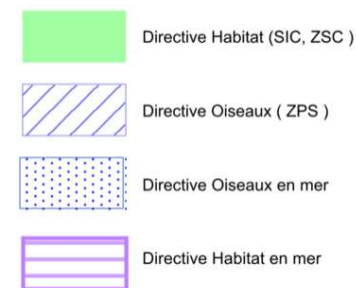
Un patrimoine naturel d'une grande richesse

- **Le territoire du GAL offre une authenticité affirmée**, ancrée à la Méditerranée, et se positionne comme carrefour géographique, économique et touristique. Par ses collines, ses vignes, les contreforts des Corbières, les prémices des Pyrénées, son balcon méridional du Massif Central, cette région est géographiquement et historiquement riche de ses différences et de ses contrastes, avec ses **étangs et sa garrigue méditerranéenne**. **La façade méditerranéenne du GAL est l'une des dernières au paysage préservé.**
- **Les paysages sont marqués par la qualité de la préservation.** On compte pas moins de 14 unités paysagères formant une mosaïque de paysages urbains, agricoles et naturels, à l'origine d'une variété remarquable à mettre en lien avec la diversité du cadre biogéographique et des empreintes de l'activité humaine (agriculture, sylviculture, culture, habitats, infrastructures). De nombreux documents (Charte PNR de la Narbonnaise, Plan Départemental Eolien, Atlas des paysages de l'Aude, Charte paysagère du Canal du Midi, Charte du PNR de la Narbonnaise...) identifient des enjeux et fixent des objectifs paysagers pour les espaces urbains, agricoles, forestiers et naturels ainsi que pour l'intégration des infrastructures et des équipements. Des paysages sont déjà très marqués par le mitage urbain, les infrastructures et les équipements au nord du GAL (Lézignanais, Ginestacois, Domitienne), avec une pression urbaine qui va s'accroître. Une pression forte et en croissance s'exerce pour l'installation d'équipements producteurs d'énergie (parcs éoliens et photovoltaïques).
- Le territoire du GAL est traversé par **des couloirs de migration d'avifaune et des corridors écologiques importants et présente une richesse en biodiversité exceptionnelle**. Cela se traduit par une couverture à près de 60% du GAL (partie audoise) en sites Natura 2000 (40% sur l'Aude, 18% en moyenne sur le territoire français), sans compter les sites Natura 2000 en mer. Les étangs du Narbonnais reconnus d'intérêt majeur, sont au cœur des enjeux de protection et de valorisation du PNR de la Narbonnaise et classés au réseau international RAMSAR.
- Sur les Hautes Corbières, 38 communes du GAL sont aujourd'hui engagées dans une démarche de création d'un Parc Naturel Régional en lien avec les Fenouillèdes et la Haute Vallée de l'Aude.
- Ce patrimoine naturel est source de découvertes et de nouvelles activités.

Les sites Natura 2000 dans l'Aude et le sud de l'Hérault



Le réseau Natura 2000 mis en place en application de la Directive « Oiseaux » de 1979 et de la Directive « Habitats » de 1992, vise à la fois à assurer la survie à long terme des espèces et des habitats particulièrement menacés, à forts enjeux de conservation et à valoriser les territoires.



Source : DDTM de l'Aude - 2011

Un patrimoine naturel d'une grande richesse soumis aux risques naturels

Sur le territoire du GAL on recense :

- Des zones humides d'importance internationales (Etang de Sigean, Etang de La Palme, Etang de l'Ayrolle, Etang de Vendres)
- La réserve naturelle régionale de Sainte Lucie (Port la Nouvelle)
- Presque l'ensemble des Corbières est classé en ZNIEFF 1 et 2, ainsi que près de la moitié du territoire de la CC de la Domitienne
- De nombreux espaces naturels sensibles (cf. carte ci-jointe)
- Le parc Naturel de la Narbonnaise : Il s'étend sur un territoire contrasté et exceptionnel où les falaises calcaires côtoient les lagunes. Il se caractérise par des étendues humides du littoral et des garrigues sèches : 8000 ha de zones humides, 300 ha de plages et dunes, 740 ha de salins, 24 000 ha de garrigues, 6 500 ha de forêts, 15 000 ha de vignes.

Sa grande originalité provient également de la diversité des influences qui s'y mêlent (méditerranéennes, montagnardes ...) et de la variété des substrats et du relief. A noter que le PNR de la Narbonnaise est un des rares (voire le seul?) PNR à englober une agglomération.

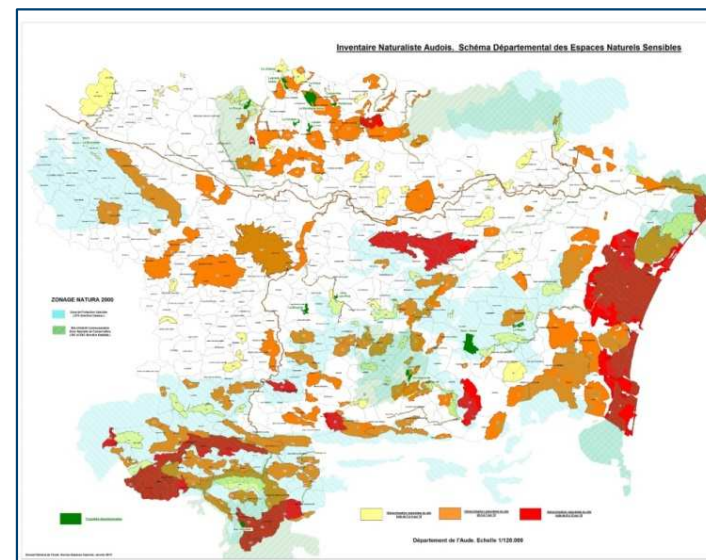
Un risque avéré de dégradation paysagère :

L'image du paysage viticole des Corbières a été dégradée par le développement incontrôlé des arrachages de vigne et la fermeture des paysages pastoraux dans les communes qui ont perdu leurs éleveurs. Au nord du GAL, la **dégradation des paysages** urbains et périurbains dans les agglomérations à forte croissance est évidente avec la perte du caractère des villages vigneron, une empreinte croissante des friches dans les paysages ruraux, un développement parfois mal maîtrisé des parcs éoliens et photovoltaïques.

Un territoire fortement soumis aux risques naturels :

Marqué par son climat méditerranéen chaud et sec et les effets du réchauffement climatique (augmentation des températures, du niveau de la mer, des événements exceptionnels), **le territoire du GAL reste fortement exposé aux risques naturels (risques inondable, incendie (particulièrement sur les massifs boisés et de garrigue) et submersion marine :**

- Malgré une organisation forte de la défense contre l'incendie au niveau des documents d'aménagement (plans de massifs), des cadres réglementaires (PPR Incendie de Forêt), des structures d'interventions (PC incendie, brigades territoriales, vigies,...), le feu demeure un aléa fort d'autant qu'il s'étend maintenant aux friches viticoles plus récentes. **Le développement du pastoralisme et le maintien des activités agricoles représentent à ce titre un enjeu de lutte contre les incendies et de préservation de la biodiversité et des paysages.**
- Quant au risque d'inondation si l'Aude, à la suite du traumatisme des inondations de 1999, a mis en place une structure d'intervention exemplaire (un syndicat mixte départemental et des syndicats de bassin couvrant tout le territoire audois et les franges héraultaises : SMMAR, décliné en SIAH = structure d'appui déconcentrée) et des cadres réglementaires systématiques dans les vallées de rivières à risques (PPR Inondation), la reconquête des espaces de liberté des cours d'eau demeure un objectif lointain et pose de gros problèmes avec l'urbanisation de la plaine.



Un patrimoine naturel d'une grande richesse soumis aux risques naturels

- Par ailleurs, **l'accès à la ressource en eau est inégalement répartie : insuffisante pour l'alimentation en eau potable et quasi absente pour l'agriculture sur les 3/4 sud du territoire.** Elle est plus abondante au nord et en voie d'être confortée en partie sur le narbonnais et la Domitienne par le projet AQUA DOMITIA, mais avec des périmètres agricoles irrigués vulnérables à l'étalement urbain, aux zones de développement photovoltaïque, aux emprises d'infrastructures... L'Aude et le Canal du Midi représentent une ressource relativement abondante permettant le développement de périmètres irrigués au nord du GAL. Les ressources en eau restent fragiles en quantité comme en qualité avec une forte sensibilité aux pollutions dues aux pesticides et traitements des vignobles. Sur la CC de la Domitienne sont menés des travaux d'extension du réseau hydraulique alimenté par le Rhône afin de conserver le potentiel de production viticole et garantir la qualité des productions, notamment viticoles.
- **Sur le territoire du GAL, les principaux opérateurs de sites Natura 2000 sont les suivants :**
 - 👉 Parc Naturel Régional de la Narbonnaise (Plateau de Leucate, complexe lagunaire de La Palme, Etang de La Palme, complexe lagunaire de Bages-Sigean, Etangs Narbonnais, Massif de la Clape)
 - 👉 Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes (en projet) sur les contreforts des Corbières
 - 👉 Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (vallée de l'Orbieu et Corbières Orientales et Occidentales, Hautes Corbières, vallée de Torgan)
 - 👉 Syndicat Mixte Rivage (complexe lagunaire de Salses-Leucate)
 - 👉 Agence des aires marines protégées (prolongement en mer des cap et étang de Leucate, côtes sableuses de l'infra-littoral, côte languedocienne)
 - 👉 Parc Naturel Marin du Golfe du Lion (seule la commune de Leucate est concernée)
 - 👉 SMDA : Syndicat Mixte du Delta de l'Aude (SMDA) qui gère les espaces Natura 2000 Basse Plaine de l'Aude, Cours Inférieur de l'Aude, Etang de Capestang.
 - 👉 Conservatoire du Littoral
 - 👉 Réserve Naturelle Régionale de Sainte Lucie

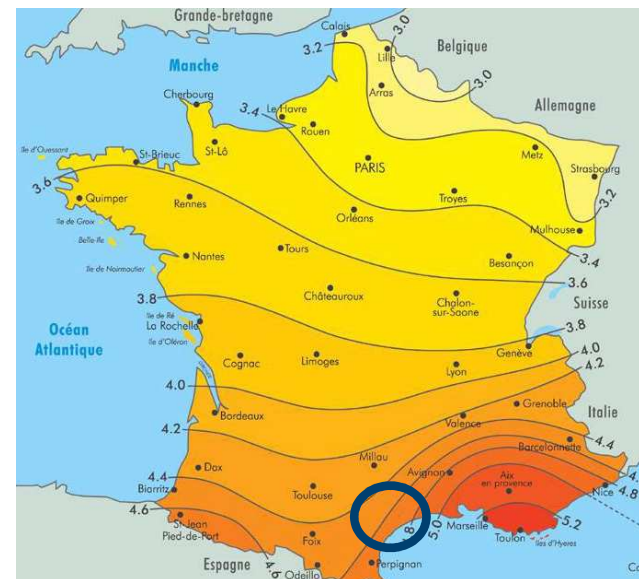
Un patrimoine naturel riche et préservé soumis aux risques naturels

- Si la valeur paysagère et environnementale du territoire est indéniable, **les conflits d'usage** et d'occupation restent forts : développement urbain, espaces agricoles, éolien/photovoltaïque, tourisme ...
- **Les risques naturels** sont bien pris en compte sur la plupart du GAL mais la reconquête des espaces en friche, la gestion des couverts boisés et l'entretien des garrigues via le pastoralisme restent des enjeux forts. Certaines zones sur le territoire sont encore régulièrement sinistrées du fait de fortes inondations.
- **La richesse environnementale** correspond à la demande d'une partie croissante des clientèles touristiques. Cette richesse mérite d'être mieux connue et mieux valorisée dans le cadre de séjours thématiques et de circuits d'itinérance favorisant le développement des interactions entre les sites et zones touristiques.
- **Accompagner l'évolution des pratiques agricoles** respectueuses de l'environnement (usages de l'eau en goutte à goutte, cultures bio ou très raisonnées) ; développer les « réserves » d'eau (retenues collinaires, ...) sont des gages de préservation de cette richesse environnementale.

Un territoire à énergie bientôt positive qui développe une économie circulaire

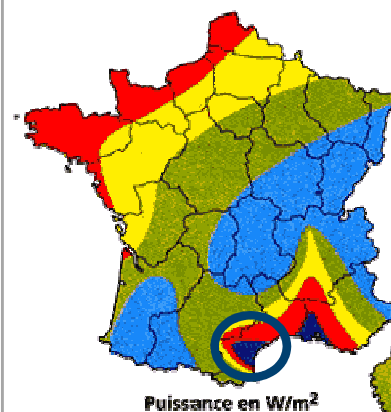
- Les territoires du GAL se tournent de façon unanime vers une sérieuse prise en compte du développement durable dans leur politique de développement, qu'il s'agisse du réchauffement climatique et des enjeux énergétiques, de la gestion durable des ressources naturelles, d'une consommation durable des ressources (notamment l'eau, l'air, la terre) et des matières produites.
- Le territoire du GAL dispose par exemple de ressources d'ensoleillement et de vent optimum pour permettre le développement des énergies solaires et éoliennes (cf. cartes ci-jointes).
- La CC de la Domitienne a lancé une démarche de valorisation des énergies renouvelables au travers d'un Schéma de Développement des Energies Renouvelables, en identifiant des zones de développement éolien et photovoltaïque. L'objectif étant de privilégier les installations photovoltaïques sur des sites à réhabiliter et l'éolien sur des périmètres bien définis.
- La CA du Grand Narbonne a élaboré en 2013 avec le Parc naturel de la Narbonnaise son Plan Climat Energie Territorial. De même le Pays Corbières Minervois, retenu territoire pilote en 2009 a inauguré son PCET en 2013.
- Le 9 février 2015, le département de l'Aude et la CA du Grand Narbonne ont été sélectionnés par le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable dans le cadre de l'appel à projet « Territoires à Energie Positive pour la croissance verte » parmi 13 territoires qui identifient déjà des actions opérationnelles.

Moyenne annuelle de l'énergie reçue sur une surface orientée au sud et inclinée à un angle égal à la latitude exprimée en KWh/m².jour.



Source : Atlas Européen du rayonnement solaire

Gisement éolien en France



Puissance en W/m ²		
Plaine	Côte maritime	Collines
> 500	> 700	> 1000
300-500	400-700	1200-1800
200-300	250-400	700-1200
100-200	150-250	400-700
≤ 100	≤ 150	≤ 400

○ Territoire du GAL

Source : IUP ANAVAREN 1996 - SOEEM



Un territoire à énergie bientôt positive qui développe une économie circulaire

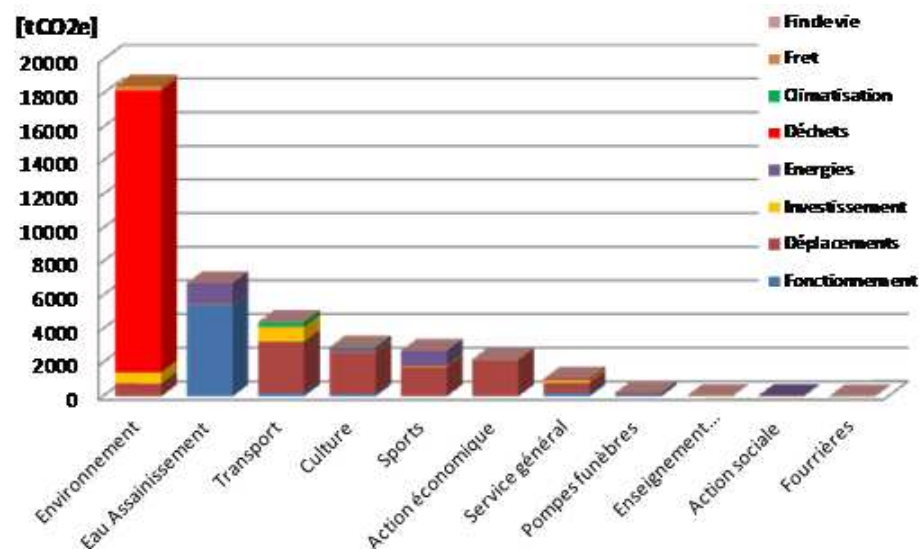
La réduction des Gaz à Effets de Serre : passer du vœux pieu à l'action

- Dans le cadre de sa candidature à un Plan Climat Territorial en 2009, le Pays Corbières Minervois évaluait une forte consommation énergétique dans les bâtiments communaux, et dans une moindre mesure de l'éclairage public et des centres techniques (stations de relevage, de pompage...). Les émissions de CO2 pourraient doubler à l'horizon 2050 sans aucune action entreprise d'ici là. Un certain nombre d'actions ont été menées depuis (sensibilisation, actions pour le développement des énergies renouvelables, accompagnement des communes...). Le Plan Climat Energie Territorial menée par le Grand Narbonne et le Parc Naturel de la Narbonnaise validé en 2013 vise à doter le territoire d'une « feuille de route » pour engager sa transition énergétique. Il synthétise, autour de 8 axes stratégiques, l'ensemble des actions en cours ou à construire par l'ensemble des acteurs du territoire et expose 14 actions prioritaires que le Grand Narbonne et le PNR s'engagent à mettre en œuvre dans les 5 ans à venir.

Un engagement fort pour la réduction de l'impact environnemental

- Cet engagement s'appuie sur la mise en place d'une stratégie locale de réduction des gaz à effet de serre et d'actions en faveur du climat ainsi que d'une stratégie locale de réduction des dépenses énergétiques du territoire. Cette stratégie se veut intégratrice, construite autour des questions de logement et de transport (Résorption de l'Habitat Indigne, élaboration de nouvelles lignes de transports en commun, etc.). Le territoire s'engage pour le développement de circuits courts de distribution, de l'irrigation raisonnée et des filières liées aux énergies renouvelables (petit éolien, culture de la biomasse).
- Le territoire du GAL de l'Est Audois a l'ambition de mieux exploiter et valoriser ses ressources locales, en développant notamment l'économie circulaire afin de devenir un territoire à énergie positive. En effet, le territoire est particulièrement bien loti en matière d'énergies renouvelables et des efforts sont faits pour accompagner le développement des domaines qui restent en creux comme les filières innovantes (agro-matériaux) et la formation à l'éco-rénovation. Des réflexions sont menées pour transformer l'économie du territoire afin qu'elle produise moins de déchets et surtout des déchets utiles et utilisés.
- L'objectif est de développer des actions innovantes, partenariales et participatives afin de développer des emplois qualifiés dans des filières jusqu'ici peu valorisées sur le territoire.

Répartition des émissions de Gaz à Effet croisées par Fonction en tCO2e (CA Grand Narbonne)



Synthèse : les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire

■ Croissance démographique et services de proximité

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Une attractivité démographique continue : qualité de vie, héliotropisme, bonne desserte routière• Une croissance démographique pour l'ensemble des territoires du GAL, y compris sur les reliefs enclavés• Une population de plus en plus formée• Une qualité de vie indéniable• Une population plutôt familiale• Prix immobilier attractif• Une économie présentielle très développée• Un secteur de l'ESS présent pour 40% dans le social	<ul style="list-style-type: none">• Plus de 16% des actifs sont au chômage• Une population fragile et parfois précaire du fait de l'importance des emplois saisonniers et à temps partiels• Population vieillissante à faible niveau de revenu• Une population moins qualifiée qu'ailleurs• Trop de logements sont vacants et la construction neuve en périphérie des villages nuit à l'identité et à la qualité patrimoniale du territoire avec risque de villages dortoirs• Des niveaux de services difficiles à atteindre dans les zones enclavées• Manque de visibilité sur l'adéquation offre/demande d'emploi• Faible attractivité pour les cadres
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Arrivée du TGV• Les efforts de mutualisation engagés au sein des intercommunalités• Augmentation de la taille du marché local pour les productions locales du fait de la croissance démographique	<ul style="list-style-type: none">- Disparition d'emploi et d'entreprises dans le secteur de la construction- Certains villages sont en voie de dévitalisation- Tension sur l'activité agricole et difficulté de certaines caves

Synthèse : les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire

■ Développement économique et ESS

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un tissu économique diversifié, tiré par la sphère présentielle : services, commerces, tourisme, santé et action sociale, administration • Dynamisme de la création d'entreprise • Des activités créatrices d'emplois dans le transport et la logistique, les commerces, les services • Une activité viticole qui joue le rôle de locomotive économique, malgré des difficultés ... et la présence d'une filière complète (récolte, outillage, conditionnement, commercialisation, transport, outillage et produits phytosanitaires...) • Territoire (A9, A61) très bien desservi sur les zones de plaine, doté d'un port de commerce et de ressources naturelles (salins, carrières, terroirs agricoles...) • Des infrastructures économiques sur les villes centres (pépinières d'entreprises, incubateurs, zones d'activités) • Dynamisme de la création d'entreprises • Installation de jeunes et d'investisseur étranger dans le cadre de projets de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de grands donneur d'ordre et un tissu de TPE peu employeur • Des secteurs enclavés • Des secteurs en crise qui perdent des emplois : construction, viticulture pour une partie encore • Des secteurs inondables rendant difficile l'aménagement de zones d'activités sur des nœuds stratégiques • Des emplois précaires et saisonniers qui contribuent à un faible niveau de vie des ménages • Pas de savoir-faire spécifique au territoire, en dehors de la viticulture • Taux de chômage très élevé, main d'œuvre encore peu qualifiée, saisonnière • Déficit d'identité économique du territoire • Diminution des commerces de proximité dans les cœurs de villages • Difficulté de recrutement de certaines entreprises (problème d'adéquation entre l'offre et la demande d'emplois) • Manque de mutualisation et de communication
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Extension du port de Port la Nouvelle conduisant au développement des trafics et des liens inter-régionaux • Fréquentation touristique et exploitation viticole : opportunité pour développer les liens inter-filières et inter-secteur • Desserte TGV • Nouvelles opportunités de marché pour les entreprises : éco-rénovation et éco-construction, éco-matériaux, développement numérique et e-commerce, ouverture de certains marchés export... 	<ul style="list-style-type: none"> • Perte d'emplois massif dans la construction, notamment au niveau de l'artisanat • Fermetures de petits commerces et services dans les zones rurales enclavées fautes d'innovation et de remise en question • Conjoncture économique mondiale peu favorable, qui pourrait se dégrader encore • Fonte des budgets publics alors qu'il s'agit du secteur prédominant en nombre d'emplois.

Synthèse : les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire

■ Agriculture

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Agriculture vecteur d'emplois, créateur de richesse ayant un rôle social fort, qui permet le maintien des populations dans les territoires de relief et la préservation des paysages. • Véhicule d'une identité culturelle forte au travers des terroirs (IGP/AOC/AOP) • Un maillage important de caves coopératives et de caves particulières, avec des poids lourds (Val d'Orbieu Cru Corbières...) • Des capacités d'innovation (présences de laboratoire de recherche, opérateurs privés qui innovent dans leur pratique et leur mode de commercialisation, des expérimentations et projets de recherche (Greenstar, INRA LBE...))... • Une montée en gamme progressive des productions, de paire avec une notoriété croissante • Une diversification des productions créatrice de valeur ajoutée • Une offre oeno-touristique qui se construit • Un développement des circuits courts (boutiques du terroir, caveaux...) • Un élevage bien réinstallé sur les Hautes Corbières, élevage qualitatif semi-extensif, accompagné d'une production fromagère écoulé sur les marchés locaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Une activité moins lucrative, des revenus très bas chez certains exploitants ou travailleurs agricoles malgré le développement des ventes directes • Des emplois saisonniers : emplois précaires • Des surfaces agricoles en baisse • Des difficultés importantes de certaines caves coopératives • Des problématiques de marché et de débouché (marché mondial, très concurrentiel) sur la vigne • Des efforts à poursuivre sur l'utilisation des produits phytosanitaires • Une offre viande peu développée • Une diversification qui reste encore trop faible pour répondre à la demande locale (marchés, RHD, ...)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Développement et valorisation des agro-matériaux - Développement de l'achat par internet - Les terres libérées par les arrachages de vignes propice à la diversification - 2 Programmes Agro Environnemental (PAE) portés sur le PNR de la Narbonnaise et par la CCRLCM - Développement de panier de biens et de services lié à un fort développement qualitatif 	<ul style="list-style-type: none"> - Fragilité de la filière viticole - Raréfaction et la ressource eau et croissance des besoins d'irrigation - Croissance des risques incendies et inondation - Changement climatique - Non renouvellement des actifs - Difficultés de transmission des exploitations

Synthèse : les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire

■ Tourisme

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une offre touristique très diversifiée avec des sites phares • Espace naturel et préservé, forte authenticité des villages et paysages propice aux activités de pleine nature. • Notoriété des châteaux du Pays Cathare • Une fréquentation importante • Une offre oeno-touristique qui se construit • Atout incontestable de l'image et des efforts de valorisation du Pays Cathare • Marque régionale de qualité Sud de France, qui valorise la qualité des structures et productions locales • Développement récent de structures d'hébergement très qualitatif • Canal du midi • Mer Méditerranée • Animation culturelle • Plus de 500 prestataires d'activités de pleine nature sur le département mais des associations et des TPE peu structurées et fragiles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Des sites touristiques de plus en plus déconnectés de la demande touristique qui évolue (scénographie, offre plaisir et ludique...) – qualité inégale des produits et des démarches de valorisation • Des emplois saisonniers : emplois précaires • Un tourisme de masse qui ne diffuse encore pas assez entre le littoral et l'arrière-pays • Un vieillissement du parc hôtelier et une faible proportion des hébergements marchands, notamment par l'hébergement de groupes • Déficit d'animation (peu d'évènements de notoriété) et de commercialisation de séjour • Manque de structures de commercialisation collectives, nombreuses initiatives avec une communication brouillées • Peu de prestataires d'activité touristique dans le domaine des Sports Nature • Petit nombre d'entrepreneurs touristiques • Des créneaux/marchés de niches encore peu développés • Arrachage des platanes sur le Canal du Midi
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Développement de l'achat par internet - Un potentiel important pour le tourisme familial "aisé" et le tourisme spécifique (kitesurf, sportif, étrangers...) - Evolution de la demande pour du tourisme vert, respectueux de l'environnement, en recherche d'authenticité - Développement des voies vertes et des circuits itinérants - Environnement, cadre Nature - Tourisme durable - Potentiel touristique de fréquentation à exploiter - Tourisme d'image et de destination 	<ul style="list-style-type: none"> - Forte concurrence entre territoires, régions, destinations étrangères (Espagne, ...) : image, rapport qualité /prix. - Impact arrachage sur le Canal du Midi. - Image vieillissante de la destination. - Dégradation paysagère / augmentation de la population. - Baisse tendancielle de la fréquentation - Baisse de fréquentation (cœur de saison)

Synthèse : les atouts, faiblesses, opportunités, menaces du territoire

■ Développement et occupation de l'espace naturel et enjeux environnementaux

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Espace naturel riche en biodiversité et qualité paysagère• Grande diversité des habitats naturels et des cortèges floristiques et faunistiques• Espaces préservés (zone Natura 2000, espaces naturels sensibles...)• Sites emblématiques, supports à des activités touristiques et de loisirs• Gestion des risques inondations (syndicats de rivières, PPRI, SMMAR, SAGE...)• Bonne organisation départementale de la défense incendie (SDIS)• Gisement solaire et éolien qui constitue une réserve d'énergie renouvelable avec du foncier abordable pour les investisseurs	<ul style="list-style-type: none">• Risque naturel important (inondation, incendie, submersion marine...)• Étalement urbain• Déprise agricole• Faible appropriation des enjeux environnementaux par les habitants, les touristes et les élus• Défaut de gestion des forêts, peu productive• Aléa incendie fort sur les zones de piémont, aléa difficile à maîtriser• Pratique du tout voiture• Une ressource en eau importante mais mal répartie
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Parc naturel marin et Parc Naturel Régional Corbières Fenouillèdes• Ressources naturelles à exploiter : eau, vent, soleil pour les activités touristiques comme pour le développement des énergies renouvelables et la réduction des gaz à effet de serre• Espaces naturels propices aux activités de nature itinérantes et sportives pour des clientèles de niche• Développement de l'agriculture à Haute Valeur Naturelle• Effet levier du développement des énergies renouvelables sur le territoire en matière économique et emplois	<ul style="list-style-type: none">• Fréquentation des espaces naturels pouvant fragiliser les écosystèmes• Fermeture des milieux et déprise agricole qui entraîne une perte de biodiversité• Développement des énergies éoliennes et solaires à maîtriser en lien avec les terres agricoles et les environnements protégés